

LE TRAIT D'UNION

N° 129



DÉCEMBRE 2025

Association des Retraités de TECHNIP

TECHNIP ENERGIES - immeuble ORIGINE

2126, boulevard de la Défense - CS 10266

92741 NANTERRE CEDEX – France

a.rtp@external.technipenergies.com

www.artchnip.org

QUESTIONNAIRE POUR RÉDUIRE LE VOLUME DES IMPRESSIONS DE L'ARTP

Philippe ROBIN

Jusqu'à présent, les impressions sur papier de l'ARTP sont réalisées par le service reprographie de Technip puis T.EN et les coûts ne sont pas facturés à l'ARTP. Il s'agit des Traits d'Unions TU tirés à 680 exemplaires, de l'annuaire des adhérents, des invitations et convocations, relances de cotisations ... Ceci a représenté plus de 104 000 pages au 1er semestre 2025. La direction de T.EN nous demande de réduire le volume des nos impressions pour des raisons de coûts et également pour des préoccupations d'impact environnemental. À T.EN, le papier est de moins en moins utilisé et le basculement au numérique est très prononcé.

Lors de l'Assemblée Générale de l'ARTP le 16 octobre, nous avons proposé un questionnaire pour réduire le coût et le volume des impressions de l'ARTP. Nous avons également diffusé ce questionnaire par une newsletter, mis à disposition sur le site de l'association et distribué lors de la réunion lyonnaise le 27 novembre.

Nous remercions les 118 adhérents ayant rempli et retourné le questionnaire qui comprend deux sections :

- Le format, le nombre et la diffusion des Traits d'Union (TU)
- L'intérêt porté aux différents articles des TU

Pour la première section, les grandes tendances sont les suivantes :

- **Une forte adhésion (90% à 79% des avis exprimés)** aux propositions d'accentuer la diffusion d'informations par newsletters, de créer une adhésion numérique, d'utiliser du papier recyclé et de réduire la parution à 2 TU par an au lieu de 3.
- **Un fort rejet (75% à 63% des avis exprimés)** des deux propositions de réduire au format A5 les TU et d'imprimer les TU en noir et blanc.

Pour la seconde section, l'intérêt pour les articles est, dans l'ordre décroissant :

- Les 5 plus intéressants : rubrique nécrologique, l'éditorial, la mise à jour de l'annuaire, les événements ARTP et les informations concernant la complémentaire santé,
- Les 8 articles dans la moyenne : les communiqués de presse de TEN, ils ont fait Technip, les résultats financiers de T.EN, découvertes, entre rétro et nostalgie, les loisirs, le coin des artistes et les chroniques de voyages.,
- Les 5 moins intéressants : la revue de presse, les nouvelles de la FNAR, la page 2, les communiqués de presse de TechnipFMC et leur résultats financiers.

A noter que tous les articles sont évalués entre 4,4 et 2,6 sur 5, aucun n'est en dessous de la moyenne. Les résultats complets et détaillés et anonymes sont disponibles sur notre site internet.



En prenant en compte ces résultats et nos échanges au sein du bureau et pour répondre à la demande de la direction de TEN, nous avons proposé le plan d'action qui suit :

- **Proposer la diffusion numérique aux adhérents volontaires**, c'est-à-dire communiquer avec ces adhérents sans papier, uniquement par courriel et liens numériques, que ce soit pour les TU et les notes d'information.
- **Réduire la parution des TU à 2 par an au lieu de 3**, un en juin, le second en décembre.
- Accentuer la **diffusion d'information par newsletters** à tous les abonnés déclarés membres sur le site internet.
- **Le compte-rendu des AG est disponible sur le site internet** de l'ARTP, il ne sera plus envoyé en papier.
- Pour l'annuaire, nous réfléchissons à une solution pour le mettre disponible sur le site et ne l'envoyer en papier que sur demande expresse.
- **Réduire le nombre de photos et illustrations dans les TU et se limiter à 40 pages**. Pour les reportages des événements ARTP, les photos seront disponibles sur le site internet. Pour les chroniques de voyages, nous allons créer un répertoire dédié. Dans les articles, nous tendrons à limiter les photos et illustrations. L'ensemble de ces mesures devrait permettre de réduire de plus de 50% le volume des impressions papier de l'ARTP.

Pour que cette transition vers le numérique soit opérationnelle, nous vous demandons de :

- vous inscrire en tant que **membre** sur le site, même si vous désirez continuer à recevoir des documents en papier,
- vous déclarer volontaire pour passer à l'**adhésion numérique**, sachant que celle-ci n'est pas obligatoire.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, **allez sur le site de l'association : www.artechnipp.org** pour ce faire.

SOMMAIRE

Couverture : AG 2025, réunion Lyonnaise et visite d'Eastwood

QUESTIONNAIRE POUR RÉDUIRE le VOLUME des IMPRESSIONS de L'ARTP	page 2	ILS ONT FAIT TECHNIP :	
SOMMAIRE	page 3	▪ Fuite des échangeurs à plaques de Dung-Quat	page 18
POINT SUR NOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ	page 4	DÉCOUVERTES :	
ÉDITORIAL		▪ L'abeille charpentière	page 20
▪ Adishat ! Adiou !	page 5	▪ Marchés flottants au Viêt-Nam	page 23
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	page 6	ENTRE RETRO ET NOSTALGIE :	
RÉUNION de la SECTION LYONNAISE	page 8	▪ Les routes de France	page 26
VISITE d'EASTWOOD T.EN LYON	page 10	ARTS & CULTURE :	
NOUVELLES de la FNAR-UFR :		▪ Le coin des artistes : Le rougegorge	page 31
▪ Communiqué de presse de la CFR	page 11	LOISIRS :	
▪ Au Fil des Jours (AFJ N°-213 à 216)	page 12	▪ Un hymne à la Finlande	page 32
REVUE de PRESSE !		NÉCROLOGIE :	
▪ « Le Particulier » juin à novembre 2025	page 13	▪ Hommage à ceux qui nous ont quittés	page 33
TECHNIP ÉNERGIES et TECHNIPFMC :		MISE À JOUR DE L'ANNUAIRE :	
▪ Résultats Financiers de Technip Énergies au 3 ^{ème} trimestre 2025	page 15	▪ Nouveaux adhérent(e)s, Modifications des coordonnées, Démissions, Radiations –	page 39
▪ Projets de Technip Énergies	page 17	4^{ème} DE COUVERTURE :	
		▪ Les Trulli d' Alberobello -	page 40

0~0~0~0~0

La réalisation de ce numéro a été effectuée avec la participation de :

Daniel Bailly – Gérard Beguinot - Ewa Daniel – Claudine Ducluzeau – Alain Gibellini – Bernadette Kieny –
Franck Kieny – Patrick Gourdon – Huguette Livernault – Alain Mascarin – Michel Metzger – Bernard Millou –
François Moreau – Michel Pinaz - Philippe Robin – Pierre Roux – Eric Villemain

Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés ainsi que les ateliers de reprographie de TECHNIP ENERGIES

POINT SUR NOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Patrick GOURDON

Au cours de cette année 2025 l'activité de l'ARTP concernant notre complémentaire santé a été soutenue, elle a consisté notamment à :

- Entretenir une étroite communication avec le gestionnaire WTW (ex Gras Savoye),
- **Porter assistance aux assurés :**
 - pour une application rigoureuse des garanties du contrat,
 - > pour toutes difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leurs relations avec WTW, notamment lors de réclamations,
 - pour faciliter l'accès à l'espace client en ligne WITIWI,
 - pour un soutien au conjoint ou à la famille en cas de décès.
 - pour toutes demandes de conseil.

Globalement une trentaine d'interventions de soutien aux assurés ont été réalisées depuis le début de l'année.

ASSURANCE VOYAGES À L'ÉTRANGER

D'autre part, afin de répondre à un manque et améliorer l'information aux assurés, l'ARTP a innové en proposant à WTW une procédure de remboursement de frais de santé imprévus lors de voyages à l'étranger. Cette procédure est désormais disponible dans l'espace client en ligne WITIWI :

- Une fois connecté à votre compte, décochez « Adhésion »
- Sélectionnez « Documents »
- Dans mes Documents, cliquez sur « REMBOURSEMENT SOINS À L'ÉTRANGER »

Voir également le TU128 page 4 sur ce sujet.

BILAN 2025

Concernant le bilan financier de notre régime complémentaire de base **la situation prévue à fin 2025 est bénéficiaire avec un ratio remboursements / cotisations de 95%. S'agissant de la surcomplémentaire le ratio est déficitaire en s'élevant à 158%. Cependant l'ensemble base + surcomplémentaire reste bénéficiaire.**

COTISATION 2026

Pour 2026, le taux de cotisation mensuelle calculé comme pour toutes les mutuelles et complémentaires santé sur le Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS) va rester inchangé à 4,49%. Cependant la prévision d'augmentation du PMSS pour 2026 est de 2%. Cela va impacter d'autant nos cotisations. **Ainsi mensuellement la cotisation de base devrait passer de 176,23€ à 179,82€ et celle de la surcomplémentaire devrait passer de 7,46€ à 7,61€.**

FRAIS DENTAIRES

Au niveau des garanties un changement va intervenir au 1^{er} janvier 2026 concernant les **soins dentaires**. Les remboursements seront désormais identiques que le dentiste soit adhérent au réseau Santéclair ou non. Cela se traduira par un meilleur remboursement pour des soins hors du réseau Santéclair et un moindre remboursement pour les soins qui étaient précédemment réalisés dans le réseau Santéclair. Cette modification est due au fait que très peu de dentistes étant adhérents au réseau Santéclair elle bénéficiera globalement à un plus grand nombre d'assurés.



RÉFORME DE LA PRISE EN CHARGE DES FAUTEUILS ROULANTS

À compter du 1er décembre 2025 les fauteuils roulants seront intégralement pris en charge par l'assurance maladie sur prescription d'un praticien habilité et après accord préalable. Le prix de vente limite est de 6000€ pour un fauteuil manuel classique et de 21000€ pour un fauteuil électrique.

VOTRE CONTACT À L'ARTP

En cas de besoin de conseil lors de difficultés rencontrées avec l'assurance maladie et/ou WTW pour la prise en charge de vos frais de santé, l'ARTP se tient à votre disposition pour vous assister. **Votre contact est Patrick Gourdon** qui peut être joint au téléphone et courriel suivants : 06 65 18 83 69 et patpgourdon@orange.fr



EDITORIAL du TU129

Adishat ! Adiou !

Comme on dit dans le Sud-ouest

Daniel BAILLY - Président de l'ARTP

Après deux quinquennats ...

15 février 2014 : Décès de Claude François qui présidait l'ARTP depuis 2001. Aucun membre du bureau ne se portant candidat, le bureau se met à la recherche de volontaires et c'est ainsi que je suis contacté et coopté au sein du bureau avec Jean Michel Gay.

Il est vrai que mes divers mandats de représentant du personnel me donnent une certaine notoriété mais personnellement je suis un peu réticent considérant l'association un peu trop conservatrice. Jean Roy assure l'intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale où je me vois élu Président à l'unanimité !

Dans mon premier éditorial de novembre 2014 je trace mes ambitions pour le devenir de l'association :

- Maintenir des liens de cordialité et d'amitié entre ses membres au travers de réunions, repas et de notre journal de liaison : Trait d'Union,
- Développer des activités répondant à vos attentes,
- Perpétuer la mémoire du personnel de Technip et rendre hommage à nos disparus,
- Moderniser et numériser la gestion et créer un site internet.

Onze années plus tard le bilan est globalement atteint mais il m'a surtout permis de me réjouir d'un engagement bénévole en gardant contact avec l'entreprise à laquelle je m'étais tant impliqué durant plus de 40 ans. Une troisième mi-temps fort agréable.

L'actualité montre que les deuxièmes quinquennats sont parfois difficiles. Ce ne fut pas mon cas mais en pensant à mon prédécesseur je me dis qu'il vaut mieux quitter son mandat en signant un éditorial qu'en figurant dans la rubrique nécrologie.

...Une transition douce

Avant de partir il m'a fallu soumettre à l'assemblée Générale deux décisions pas forcément populaires :

- Suite à une demande pressante de la Direction de T.EN, nous avons dû réduire le coût d'impression de notre TU qui ne paraîtra plus que 2 fois par an, en nombre et format réduits,
- Le bureau a décidé de réévaluer la cotisation annuelle à 30 €.

J'en assume la responsabilité et reste disponible autant que nécessaire pour passer le témoin.

Mais je ne doute pas qu'Ewa, Bernadette, Huguette, Philippe, François, les 2 Alain, Franck et Patrick conduisent avec brio l'ARTP Paris pour les prochains quinquennats. Ils en ont les compétences et...le talent.

Je ne doute pas que l'ARTP Lyon saura elle aussi se renouveler et retrouver du dynamisme.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARTP

le 16 octobre 2025



Notre assemblée Générale annuelle s'est déroulée en présentiel le 16 octobre 2025 dans l'immeuble ORIGINE, siège de TECHNIP ENERGIES à Nanterre, près de la Défense avec 83 participants présents. Par ailleurs, nous avons reçu 117 procurations.

L'ordre du jour de notre assemblée générale était le suivant :

- Accueil
- Rapport d'activités par *Daniel Bailly*
- Ils nous ont quittés ...*Philippe Robin*
- Rapport financier par *Alain Mascarin*
- Quitus sur les comptes et la gestion du Conseil d'Administration

- Augmentation de la cotisation 30€
- Renouvellement du Conseil d'administration / Elections des nouveaux membres
- Impression des TU et autres documents de l'ARTP par *Philippe Robin*
- Projets de sorties par *Franck Kieny* et *Alain Mascarin*
- Complémentaire santé par *Patrick Gourdon*
- Point sur la complémentaire santé avec des représentants de WRW/Gras Savoye par *Mme Véronique Burban*
- Actualités du groupe Technip Energies (TEN) par *Hélène Gauthey*, Présidente de *TEN France*



Deux points importants ont été abordés et validés lors de l'Assemblée Générale :

COMpte DE GESTION 2024		PRéVISION DE CLÔTURE 2025	
		EXERCICE 2024	PRéVISION 2025
		BUDGET	RÉALISATION
RESSOURCES			
Cotisations adhérents	10 000	9 480	9 700
Produits financiers	260	246	355
Récoltes diverses (musées...)	700	1 411	511
Autres	-	37	2 290
TOTAL	10 960	11 174	12 856
DEPENSES			
Cotisations aux fédérations	1 420	2 960	2 051
Courrier des Retraites	1 390	1 460	1 515
Frais de fonctionnement	1 200	2 022	1 800
Frais d'hébergement	6 000	5 867	6 000
Frais bancaire, Impôt, Assurance	340	338	350
Dépenses diverses (musées...)	700	1 427	950
Divers	-	840	2 000
TOTAL	10 960	13 814	14 666
Excédent (Déficit)	-	- 2 640	+ 1 810
DISPONIBILITÉS			
Compte courant au 30/09/2025	18 209	17 611	
Compte titres (fonds de placement)	22 783	23 134	
Liquidé A au 30/09/25	32 042	33 004	
TOTAL	73 034	73 749	

- **L'augmentation de la cotisation** pour les membres actifs à **30€ par an**. Elle était inchangée depuis le passage à l'euro en 2002,
- La réduction du volume et des coûts des impressions de l'ARTP (voir l'article page 2).

Le compte-rendu détaillé est disponible sur notre site internet et est diffusé aux adhérents par newsletter aux membres du site internet. **Il ne sera plus diffusé en papier pour réduire le volume de nos impressions.**

Un pot de l'amitié dans le « Corner Café » a ensuite réuni les participants et permis de se retrouver autour d'un verre et de quelques canapés.

À la suite à l'élection du bureau et à sa première réunion, la composition du nouveau bureau est la suivante :

- **Président : Daniel Bailly**
- **Vice-Président : Philippe Robin** responsable communication
- Vice Président ; **François Girodet** affectation en liaison avec disponibilités
- Vice-Président : **Michel Pinaz** représentant antenne lyonnaise
- Représentant ARTP à la FNAR : **Alain Mascarin**
- Trésorier : **Alain Mascarin**
- Comptabilité : **Huguette Livernault**

- Coordinateur Complémentaire Santé et Solidarité : **Patrick Gourdon**
- Logistique fournitures : **Franck Kiény**
- Liaison CSE Paris, centrale achats : **Franck Kiény**
- Communication (Database, site internet, TU,...): **Ewa Daniel, Philippe Robin**
- Administratif : **Bernadette Kiény, Alain Gibellini**
- Activités culturelles, voyages : **Huguette Livernault**
- Correspondants de l'antenne lyonnaise : **Bernard Millou, François Moreau, Michel Pinaz, Pierre Roux**

Nous vous joignons quelques photos de notre assemblée générale et du pot (noms des collègues de gauche à droite). Vous trouverez également un reportage photo plus complet sur notre site internet www.artechnip.org.



Jean Deseilligny – Xavier Rouvillois



Hervé Touchard – Philippe Lepetit – Georges Kam Thong – Roger Deslandes



Sergio Nardonne – Francois Deliot – Alain Pevirier –
Claude Renaud – Annick Trébillon



Pierre Boniface – Francis Durot – Daniel Bailly



Catherine Dechet – Bernadette Kiény –
Nathalie De Sousa



Michel Aline – François-Xavier Simon – Yves Mougin –
Bernard Mouly – Jean-Pierre Binet



RÉUNION ANNUELLE ANTENNE LYONNAISE de l'ARTP

Lycée Hôtelier La Vidaude de Saint Genis Laval le 27 novembre 2025

Philippe Robin

Comme l'année passée, la réunion et le repas de nos amis lyonnais ont été organisés au **lycée hôtelier La Vidaude à Saint Genis-Laval**. Une petite cinquantaine d'adhérents avaient répondu présents à l'invitation du bureau lyonnais. Le bureau parisien de l'ARTP était représenté par **Daniel Bailly**, notre président, **François Girodet**, **Bernadette et Franck Kieny**, **Alain Mascarin** et **Philippe Robin**.



Le CA presque au complet

conjoint(s) disparus au cours de l'année écoulée.

Le trésorier Alain Mascarin a exposé l'état financier de l'association. Avec Daniel Bailly, ils ont expliqué la nécessité d'augmenter la cotisation annuelle des adhérents actifs de l'association à 30€ à partir de 2026.

Philippe Robin a détaillé le volume des impressions papier de l'association sur le premier semestre 2025 et il a fait part de la demande de la direction de T.EN pour que nous réduisions le volume de ces impressions pour des raisons de coûts et environnementales. Le questionnaire qui avait été distribué lors de l'AG et ensuite diffusé sur le site internet et par newsletter a été distribué aux adhérents présents pour que ceux qui ne l'ont pas encore rempli puissent venir compléter les avis des adhérents. Philippe a ensuite présenté le plan d'action proposé à la direction de T.EN (voir article page 2).



A partir de 8 h 30 les retrouvailles des participants se sont déroulées dans la bonne humeur autour d'une pause café – croissants.

À 9h, Daniel Bailly a ouvert la réunion par l'allocution de bienvenue puis les représentants du bureau de Paris ont fait le compte rendu de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Paris le 16 octobre dernier. Le diaporama « *Ils nous ont quitté* » a été présenté à la mémoire de nos adhérents ou

Franck Kieny et Alain Mascarin ont présenté deux projets de sortie proposé à Paris : une partie de pêche et une journée dans le parc du château de Versailles. Les lyonnais qui sont intéressés peuvent y participer.

Ensuite, **Véronique Burban**, représentante de WiTiWi, est venue présenter la situation du contrat complémentaire santé et l'évolution des dépenses de santé. Elle a annoncé qu'à partir du 1^{er} janvier 2026, les remboursements des prestations dentaires de la complémentaire santé seront identiques que le dentiste soit adhérent au réseau Santéclair ou non (voir l'article page 4). Toute la présentation est disponible sur le site internet de l'ARTP avec le compte-rendu de l'AG.

Enfin, **Thomas Karleskind**, General Manager du centre opérationnel T.EN Lyon, et **Laila Alaoui**, Directrice People & Culture (DRH), sont venus faire le point sur l'actualité du centre lyonnais pour 2025 et les perspectives pour 2026.

Ce fut alors le moment de passer à table. **Le repas préparé par le lycée hôtelier** se révéla de très bonne qualité culinaire. Le service assuré par des élèves du Lycée sous la supervision d'un professeur a été professionnel et apprécié. Plusieurs épouses nous avaient rejoint et les discussions ont été nourries. C'est avec regret qu'il nous a fallu nous quitter à 15h après un café et des derniers échanges.

Un grand merci à **François Moreau** et **Pierre Roux** ainsi qu'au **lycée la Vidaude** pour la préparation de cette journée pleinement réussie ainsi qu'aux intervenants pour leur contribution, en particulier Thomas, Laila et Véronique.



Nous vous joignons quelques photos du repas (noms des collègues de gauche à droite). Vous trouverez également un reportage photo plus complet sur notre site internet www.artechnip.org.



Gérard Gravalon, Roger Le Hellec, Alain Jacob, Maurice Cheffot, Michel Grand, Gilbert Laurent-Guyard, Michel Rohmer, JP Girardot



Charles Massiera, Pierre-Marie Cagna, Didier Clerc, Alain Laurent, Carmen Martin-Martinez, Thierry Oehler



Bernard Millou, René Voisin, Gilbert Jaboulay, Jean Demnard, Chantal Vendel, Daniel Giry, Jean Reynier, Christian Seidel



Bernadette Kieny, François Moreau, Denis Ricca, Daniel Martinière, Eric Bailly, Pierre Roux, Jean-Jacques Avezou, Franck Kieny

VISITE du NOUVEL IMMEUBLE de T.EN LYON : EASTWOOD À VILLEURBANNE

le 26 novembre 2025

Philippe Robin

Suite à notre demande, Thomas Karleskind, chef d'établissement de T.EN Lyon, a proposé une visite du nouvel immeuble de l'établissement de Lyon le mercredi 26 novembre à 15h. Nous étions 22 adhérents présents à cette visite, dont 5 du bureau parisien.

L'ensemble immobilier a été construit en 2023-2024, l'emménagement a été réalisé en mars 2025 et l'inauguration officielle de l'établissement a été faite en juin 2025.

Le site est composé de 2 bâtiments tertiaires pour une surface globale de 9000 m², en structure 100% bois. (charpente issue de forêts françaises). Les bâtiments sont répartis sur 7 étages dont 8000 m² pour T.EN :

- Bâtiment A en totalité
- 3 niveaux sur Bâtiment B

Le projet d'emménagement dans le bâtiment Eastwood, a été conçu avec un réseau d'ambassadeurs qui était composé d'une dizaine de salariés représentatifs des différents métiers et de la diversité qui caractérisent le centre de Lyon. Ils ont assuré un rôle de relais de communication entre les collaborateurs et le projet, et ont contribué à diffuser les informations et prendre en compte les questions, les idées, les préoccupations des salariés et de leurs managers. Ces réflexions ont été menées au cours de nombreux ateliers auxquels ont participé également les élus de la Commission Immobilière du CSE. Plus de 200 collaborateurs ont pu visiter le chantier pendant la construction.

Il y a au total 615 postes de travail, 28 salles de réunion et 77 bulles à proximité des espaces de travail. Les bureaux sont en « open space » avec le principe de « flex office » avec un coefficient de 0,8, c'est-à-dire que chaque jour, les employés choisissent le bureau sur lequel ils vont travailler dans une zone où ils sont affectés et il y a 80% de bureaux disponibles par rapport au total des employés affectés à la zone. Il est demandé au personnel de s'organiser avec le télétravail et les déplacements pour que chacun ait quotidiennement un bureau pour travailler. Chaque employé a un casier pour ranger son matériel. 1300 écrans ont été installés avec 2 écrans pour une partie des postes de travail. Les communications se font par wifi et la recharge des PC portables par des « power banks ». Très peu de câbles sur les bureaux !

Les employés rencontrés lors de la visite ont fait part de leur satisfaction de travailler dans ces nouveaux locaux.

L'ARTP remercie Thomas Karleskind, Stéphanie Dubois et l'équipe EDT pour cette visite et le temps qu'ils ont bien voulu nous consacrer.




Communiqué de presse n° 155

Le « ras le bol » des retraités

A maintes reprises, notre Confédération et son millier d'adhérents, conscients des défis que doit relever notre pays, ont toujours affirmé que **les retraités ne refusaient en rien d'apporter leur contribution à l'effort national, pourvu que celui-ci soit équitablement réparti.**

Cependant, à la lecture des Projets de Loi de Finance et de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2026, ils ne peuvent qu'exprimer leur colère devant l'insupportable discrimination dont ils se voient de nouveau frappés.

Le gel des pensions (art. 44 du PLFSS) était certes attendu mais, soulignons-nous dans notre communiqué de presse n° 154 du 15 septembre 2025, « cette mesure doit être limitée dans le temps, pour ne pas aggraver encore plus l'érosion du « pouvoir d'achat » des pensions ». Or il est proposé de sous-indexer celles-ci de 0,4% durant 4 années de plus, jusqu'en 2030 ! Soit une perte supplémentaire de 1,6% au minimum, perte que notre population de retraités serait la seule à subir, perte qu'aggraverait encore l'accroissement du prélèvement obligatoire lié au gel des barèmes fiscaux. Cette injustice, notre Confédération ne saurait l'accepter.

Nous avions également appelé l'attention de la représentation nationale sur les travers qu'introduisait **le maintien des seuils de CSG** dans le cadre d'une « année blanche ». Un retraité bénéficiaire d'une CSG à 0% peut se voir taxé d'une CSG à 3,8% alors même qu'il perdrait du pouvoir d'achat suite au gel des barèmes fiscaux. *Une simulation chiffrée dans le cas d'un retraité percevant une pension de 1550€ par mois montre qu'entre le gel des seuils de CSG et le gel des pensions ce retraité perd environ 70€ par mois soit plus de 4,5% de sa pension.*

Quant à la **mise en place d'un montant forfaitaire en lieu et place de l'abattement fiscal de 10%**, déjà plafonné, elle ne saurait être acceptée car elle viendrait encore minorer la faible compensation que constituait jusque-là cet abattement au regard de la perte de ressources subie par nos mandants lors de leur départ à la retraite. Une double peine frapperait donc cette population affectée et par le gel des barèmes fiscaux (comme tous les Français) et par la suppression de l'abattement de 10%.

De tous temps, les retraités ont, notamment par leurs contributions, participé significativement au financement de la protection sociale. **Le défi que doit relever le pays est immense, y faire face exige la participation de TOUTES les composantes de la Nation.** La discrimination qui frappe les retraités constitue une faute et une atteinte grave au « vivre ensemble ».

A Paris, le
Le Président de la CFR
Pierre ERBS

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités :
Association Nationale des Retraités - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales - Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRb - Union Française des Retraités

19, avenue NIEL - 75017 PARIS – Tél : 01 40 58 15 00 – Courriel : conf.retraites@wanadoo.fr - Site : www.retraite-cfr.fr



Au fil des Jours



A.F.J. est le bulletin interne d'informations commun à la Fédération Nationale des Associations de Retraités FNAR et à l'Union Française des Retraités, régime général UFR-ré (par simplification UFR)



Du 8 juillet 2025 au 8 novembre 2025

Extraits des bulletins d'informations interne AFJ - N° 213 à 216

Extraits par Philippe Robin

AFJ N° 214 - Septembre 2025

Les vieux méritent mieux !

Pour la 4e année consécutive, les principales fédérations du secteur du grand âge appellent à une mobilisation nationale intitulée « Les vieux méritent mieux ». L'objectif est de sensibiliser l'opinion publique ainsi que les élus et décideurs de la nécessité d'attribuer les moyens nécessaires pour que l'accompagnement du « grand âge » soit à la hauteur des enjeux à tous les niveaux (démographie, autonomie, prévention, citoyenneté, etc.). La FNAR a décidé de rejoindre cette mobilisation afin que la voix des usagers soit pleinement entendue au cœur même de ce mouvement d'ampleur croissante (40 000 participants en 2024 !).

Aussi n'hésitez pas à vous rapprocher d'un service d'aide à domicile, d'un Ehpad ou d'une résidence autonomie que vous connaissez pour vous associer à cette démarche... Vous pouvez aussi simplement reprendre les messages et les supports du kit de communication sur votre site internet ou vos pages sur les réseaux sociaux.

Le kit accessible par le lien suivant :

bit.ly/KitCommunicationMobilisation2025

Bruno LACHESNAIE

ALD, ordonnance bizona et mutuelle

La définition est pourtant précise : l'ordonnance bizona vous permet de distinguer clairement les prescriptions en rapport ou non avec une affection de longue durée (ALD) exonérante. Seuls les actes et prestations prescrits sur la partie haute de l'ordonnance seront remboursés à 100 % au titre de l'ALD.

Or, la réalité est toute autre car un certain nombre de médecins placent systématiquement l'ensemble des prescriptions dans la partie supérieure. De ce fait l'ensemble est remboursé à un taux indu ce qui grève le budget de la Sécurité Sociale.

Parmi les mesures annoncées pour faire des économies, il est envisagé prochainement que la Sécurité Sociale vérifie ces ordonnances, peut-être avec l'aide de l'IA et déplace certaines prescriptions dans la

partie inférieure de l'ordonnance si elles n'ont pas de lien avec le type d'ALD déclaré. Cela va diminuer leur taux de remboursement, la différence sera alors remboursée par la complémentaire santé.

Les pharmaciens n'accompliront pas eux-mêmes ce transfert, seule la SS peut le faire ; il est donc encore trop tôt pour savoir à quel moment aura lieu l'ajustement.

On peut aussi profiter de cette occasion pour préciser que la durée des ALD, dépend de chaque pathologie et que le renouvellement n'est pas toujours automatique. La mention de durée est inscrite sur la carte vitale, il est donc possible de faire le point avec son pharmacien habituel avant de consulter son médecin traitant pour aborder avec lui le sujet d'une demande de prolongation.

Danielle BOIZARD (RU)

AFJ N° 216 - Novembre 2025

Infections respiratoires des seniors

Reconnaître le fardeau et agir pour une meilleure prévention vaccinale - Extrait du Livre Blanc 2025 - Contexte démographique et enjeux

La France entre dans une ère de longévité : dès 2030, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans. Ce basculement impose de préserver l'autonomie et la qualité de vie des seniors. Or, les infections respiratoires évitables par la vaccination – grippe, VRS, pneumocoque, coqueluche, Covid-19 – ainsi que le zona représentent un fardeau sanitaire et économique majeur, encore largement sous-estimé.

Des outils efficaces mais sous-utilisés : La prévention vaccinale offre des bénéfices démontrés :

- Vaccins antigrippaux haute dose ou adjuvantés ;
- Nouveaux vaccins anti-VRS (efficacité 75-85 %) ;
- Bénéfices indirects sur la santé cardiovasculaire et l'autonomie.

Pourtant, les taux de couverture vaccinale restent faibles : 53,7 % pour la grippe, 21,7 % pour la Covid-19, moins de 20 % pour le pneumocoque.

La vaccination des seniors doit être reconnue comme un investissement à fort rendement sanitaire, social et économique.

Alain LAFORET

REVUE DE PRESSE

Huguette LIVERNAULT

Lu dans les numéros « *Le Particulier* » de Juin à Novembre 2025

Aides et allocations sociales

Vous héritez ? Vous devrez peut-être rembourser des aides sociales...

En tant qu'héritier, vous pouvez être tenu de rembourser certaines aides sociales perçues par le défunt, notamment dans les derniers mois ou dernières années de sa vie. Souvent méconnue, cette obligation peut parfois représenter plusieurs dizaines de milliers d'euros.

En tant qu'héritier, vous pouvez être amené à rembourser certaines aides sociales versées au défunt, qui peuvent parfois atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros.

En effet, ces sommes versées par le département ou la caisse de retraite du défunt, ne sont que des avances. Au décès de leur bénéficiaire, elles peuvent donc être récupérées auprès de ses héritiers. C'est le cas par exemple de l'aide sociale à l'hébergement (AS). Pour certaines aides, comme l'Aspa, le remboursement ne se fera que dans la limite d'un certain montant, et si l'actif net de la succession dépasse un certain seuil. H, ou de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa).

Quelques allocations échappent à cette règle et n'ont pas à être remboursées. C'est le cas par exemple de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), l'allocation aux adultes handicapés (AAH), la prestation de compensation du handicap (PCH), le revenu de solidarité active (RSA) ou encore les aides au logement. Par ailleurs, quand l'aide est récupérable, le remboursement n'est pas automatique. Le président du conseil départemental fixe librement le montant des sommes à récupérer, au cas par cas.

Quel impact sur les droits de succession ?

Si vous avez remboursé des aides sociales, il faut savoir que les droits de succession que vous avez payés ont été calculés par le notaire sur la base d'une assiette comprenant la somme remboursée à la caisse de retraite ou à la collectivité. Autrement dit, vous avez payé des droits sur une somme que vous n'avez finalement pas reçue. Dans ce cas, vous disposez de deux ans, à compter du paiement des droits de succession, pour adresser une déclaration rectificative à l'administration fiscale afin d'obtenir la restitution des droits payés en trop.

Quand l'aide est récupérable, le remboursement n'est pas automatique. Le président du conseil départemental fixe librement le montant des sommes à récupérer, au cas par cas.

Personnes âgées : dans quels cas les héritiers doivent-ils rembourser les aides accordées ?

Certaines prestations versées par le département ou les caisses de retraite ne sont que des avances, et peuvent être récupérées décès du bénéficiaire auprès de ses héritiers. Les modalités diffèrent selon l'aide accordée. Mode d'emploi.

C'est souvent la douche froide pour les héritiers d'une personne qui percevait des aides sociales : le département ou la caisse de retraite qui les octroyait peut leur demander de les rembourser. Certaines allocations payées à une personne âgée ou handicapée disposant de faibles ressources ne sont, en effet, accordées qu'à titre d'avance et au nom de la solidarité nationale. Elles peuvent donc être récupérées en tout ou partie sur le patrimoine laissé par le bénéficiaire décédé, voire, sous conditions, sur certaines donations, legs particuliers, ou capitaux d'assurance vie.

« Les héritiers ne peuvent pas être poursuivis au-delà de ce qu'ils reçoivent. Il n'est donc pas utile de renoncer à la succession, rassure Nathalie Couzigou-Suhas, notaire à Paris. En revanche, la difficulté peut survenir si le département ou la caisse de retraite se manifeste après que les héritiers ont perçu l'héritage et l'ont dépensé. Ils devront alors rembourser les aides sur leurs propres deniers. »

Qui est redevable de ces sommes ?

Il s'agit principalement des héritiers ainsi que des légataires universels ou à titre universel (c'est-à-dire les personnes qui ont reçu par testament la totalité ou une partie des biens du défunt), sauf s'ils ont renoncé à la succession. S'il y a plusieurs héritiers, la somme à rembourser est répartie entre eux, à proportion de leur part dans la succession. Les personnes qui ont reçu une donation de l'allocataire de son vivant, ou un legs particulier, le sont aussi, sous certaines conditions.

En cas de donation, le recours est exercé jusqu'à hauteur de la valeur des biens donnés. Celle-ci est appréciée au jour de l'introduction du recours, déduction faite, le cas échéant, des plus-values résultant des dépenses ou du travail du donataire.

En cas de legs, le recours est exercé jusqu'à concurrence de la valeur des biens légués au jour de l'ouverture de la succession. Quant aux bénéficiaires d'un contrat d'assurance vie souscrit par l'allocataire, ils peuvent être appelés à rembourser des prestations à titre subsidiaire. C'est-à-dire si le montant de la succession et des éventuelles donations ou legs n'a pas permis d'opérer une récupération complète. Le remboursement s'exerce alors sur la partie du capital

revenant aux bénéficiaires, qui correspond aux primes versées par l'assuré après ses 70 ans. Et s'il existe plusieurs bénéficiaires, elle s'effectue au prorata des capitaux reçus.

En revanche, aucune récupération ne peut être demandée au conjoint marié d'une personne handicapée prestataire de l'aide sociale à l'hébergement (ASH), ni à ses enfants, parents, donataires ou légitaires, bénéficiaires d'assurance vie, ni à la personne ayant assumé sa prise en charge de façon «effective et constante». Il s'agit d'un engagement régulier et personnel auprès de la personne handicapée, placée en établissement, tant d'ordre matériel qu'affectif et moral (cass. civ. 2e du 26.1.23, n° 21-18.653). En pratique, vous pourrez le prouver avec une attestation du chef de l'établissement où la personne était hébergée ou de personnes qui étaient à son service. Cela s'applique aussi aux autres prestations d'aide sociale pour les personnes handicapées, comme une aide ménagère.

Après 70 ans, des visites médicales pour garder son permis de conduire : la proposition de loi est de retour

Le 18 mars dernier, des députés ont proposé une loi visant à mettre en place une visite médicale de contrôle à la conduite. Le texte relance un débat récurrent.

85 signataires, issus de huit groupes politiques différents, de gauche, du centre et de la droite, ont signé cette proposition de loi portée par l'ancien ministre délégué à la santé Frédéric Valletoux. Son objet paraît simple : renforcer la prévention des accidents de la route «en instituant des visites médicales à intervalles réguliers». Tous les 15 ans précisément, et même tous les 5 ans lorsque le conducteur est âgé de 70 ans ou plus. Car selon ces députés, l'état de santé des conducteurs joue «un rôle déterminant» dans leur aptitude à conduire en toute sécurité, «et ce, à tout âge». «Des troubles tels que des déficiences visuelles, auditives, cognitives, ou des maladies chroniques peuvent en effet altérer les capacités nécessaires à une conduite sûre et justifient la mise en place de mesures de prévention», écrivent-ils.

Si les députés s'appuient sur un sondage IFOP de février 2024, pour montrer que cette proposition est populaire - 59 % des répondants sont favorables à la mise en place de visites médicales et 70 % sont favorables à des visites pour les séniors - les représentants d'intérêt du secteur de l'automobile et de la formation à la conduite sont vent debout. «*Ils nous refont le coup de la visite médicale !*», s'énerve Aurélie Joly formatrice d'auto-école ECF spécialisée dans l'accompagnement des séniors.

À l'été 2023, le député Bruno Millienne avait déjà déposé un autre texte visant «à mettre en place une visite médicale de contrôle à la conduite pour les

conducteurs de soixante-quinze ans et plus». D'autres propositions ou amendement du type ont été régulièrement mis sur la table, remontant pour l'une d'entre elles à l'année 2013, dans les murs du Sénat (Rapport n° 637 (2012-2013), déposé le 5 juin 2013).

Pour Pierre Chasseray, délégué général de « 40 millions d'automobilistes », « cette proposition de loi remet en question un principe fondamental : le permis de conduire à vie ». « Aujourd'hui, ce dernier est indispensable au quotidien pour de nombreux citoyens pour répondre à leurs besoins de mobilité, en particulier dans les territoires où les transports en commun et le vélo ne constituent pas des solutions adaptées », écrit-il dans un communiqué.



Une proposition plus lourde que celle de l'Union européenne

« La visite médicale obligatoire pour les seniors est une fausse bonne idée. D'abord, que va-t-on vraiment évaluer ? Des tests visuels, auditifs ou cognitifs, certes, mais réalisés par qui ? », se demande Aurélie Joly. Selon elle, le meilleur juge reste le médecin traitant, qui peut accompagner un senior en difficulté sur la route. « Plutôt qu'une mesure punitive, il faudrait un accompagnement global : stages de remise à niveau, promotion des mobilités alternatives, et surtout, une vraie sensibilisation des médecins pour interroger leur patient sur leur capacité à conduire », explique la formatrice ECF.

La proposition de loi « visite médicale » est donc un marronnier législatif, sauf qu'il y a du nouveau, ayant désormais vocation à s'appuyer sur une future directive européenne.

Le 25 mars dernier un accord a été trouvé entre le Parlement et le Conseil de l'UE pour la réalisation d'un examen médical soit obligatoire avant la première délivrance d'un permis de conduire. « Toutefois, les pays de l'UE peuvent choisir de remplacer le contrôle médical par des formulaires d'autoévaluation ou, en cas de renouvellement du permis de conduire, par d'autres mesures alternatives », note l'UE.

En l'espèce le législateur français tente de faire adopter une proposition plus lourde, ce qui en droit, reste parfaitement possible.

RÉSULTATS FINANCIERS de TECHNIP ÉNERGIES neuf premiers mois 2025

Alain MASCARIN

PERFORMANCE SOLIDE

Technip Energies a publié ses résultats pour les neuf premiers mois 2025, le 30 octobre 2025.

- Chiffre d'affaires en hausse de 9%,
- EBITDA récurrent en augmentation de 9 %,
- Prise de commandes de 3362 Millions d'euros,
- Résultat dilué par action stable.

Dans sa présentation, Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies a ainsi commenté les résultats pour les neuf premiers mois 2025 :

« *Technip Energies (T.EN) a réalisé une performance financière solide sur les neuf premiers mois de 2025. Nous avons enregistré une croissance de 9 % de notre chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente, tandis que la rentabilité est restée élevée et que la génération de flux de trésorerie disponible a fortement augmenté. Ces résultats reflètent à la fois notre exécution rigoureuse, la solidité de notre modèle économique à faible intensité capitalistique (« asset-light ») et l'engagement de nos équipes à travers le monde. Sur la base de ces résultats, nous confirmons nos prévisions pour l'exercice 2025. »*

« *Au cours du dernier trimestre, nous avons renforcé notre position de leader mondial dans le GNL et la modularisation. Nous avons notamment remporté un nouveau contrat majeur de GNL aux Etats-Unis, Commonwealth LNG, qui s'appuie sur notre solution modulaire SnapLNG by T.EN™, ainsi qu'un contrat pour la réalisation d'activités préliminaires sur l'unité flottante de GNL Coral Norte au Mozambique. La valeur totale de ces contrats, qui n'est pas encore enregistrée dans nos prises de commandes, contribuera de manière significative à notre carnet de commandes, une fois ces contrats confirmés. »*

« *Notre modèle opérationnel robuste, qui combine de manière complémentaire des activités à cycles courts avec des grands projets offrant une visibilité à long terme, permet à T.EN d'évoluer favorablement dans le contexte actuel. Par ailleurs, les mégatendances qui soutiennent la croissance économique mondiale continuent de générer des opportunités dans le secteur de l'énergie, non seulement sur les marchés traditionnels, mais aussi dans des secteurs tels que la décarbonation et les carburants durables. T.EN bénéficie d'un portefeuille de technologies et de*

solutions diversifiées et de grande qualité, qui nous permet d'accompagner nos clients dans tous les scénarios énergétiques. »

« *Conformément à notre stratégie visant à renforcer notre segment Technologie, produits & services (TPS), nous avons annoncé en septembre l'acquisition de l'activité Advanced Materials & Catalysts (AM&C) d'Ecovyst. Cette opération étend notre positionnement sur l'ensemble de la chaîne de valeur des catalyseurs, consolide nos positions de premier plan sur des marchés offrant une visibilité de long terme et élargit notre proposition de valeur pour les clients. Une fois finalisée, cette acquisition sera immédiatement relative pour le profil financier de T.EN, générant des flux de trésorerie supplémentaires et renforçant la qualité des résultats. Nous nous réjouissons d'accueillir les équipes d'AM&C tout en continuant à développer un portefeuille plus intégré, axé sur la technologie. »*

« *Alors que nous poursuivons notre croissance, nous restons disciplinés dans l'allocation de notre capital et la maîtrise de nos coûts. Soutenus par notre bilan solide, nous concentrerons nos efforts sur la génération de valeur à long terme, en investissant afin de renforcer notre différenciation et créer de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes. »*

1. CHIFFRE D'AFFAIRES, RÉSULTATS, TRÉSORERIE

Les données financières sont en euros, établies selon la norme comptable IFRS (norme Européenne) ajustés pour prendre en compte les résultats des projets suivant la proportion de participation de Technip Energies dans les projets en joint-venture.

Définition des indicateurs:

- **EBIT récurrent ajusté:** représente le résultat avant les charges financières nettes et l'impôt sur le résultat,
- **EBITDA récurrent ajusté:** EBIT avant déduction des charges d'amortissement. Il mesure la rentabilité opérationnelle de l'entreprise.
- **Carnet de commandes ajusté:** valeur de vente estimée des commandes non exécutées
- **Prises de commandes ajustées:** contrats signés entrés en vigueur pendant la période.

Les informations sont détaillées avec les deux segments d'activités habituels:

- Livraisons de projets
- Technologies, produits et activités de services (TPS).

Les charges de direction du Groupe TEN (corporate) et supports du Groupe sont indiquées séparément.

Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois 2025 s'élève à 5 417 millions d'euros en augmentation de 9% par rapport à la même période de 2024 le segment Livraison de projet est en nette augmentation alors que TPS subit une baisse.

L'EBITDA récurrent progresse de 8,8%, la marge d'EBITDA est stable par rapport à 2024 en baisse pour livraison de projet et en hausse pour TPS.

L'EBIT récurrent suit la même tendance avec un accroissement de 8%. La marge d'EBIT en progrès atteint 11,2%.

Les charges corporate récurrentes s'élèvent à 46,3 millions.

Les charges non récurrentes ont représenté 49,4 millions (30 millions pour l'année 2024 entière).

Le résultat net est un bénéfice de 285 millions, en diminution de 5,3% par rapport à la même période 2024.

La trésorerie nette au 31/03/2025 s'élève à 4 029 millions sensiblement au même niveau qu'au 31/12/2024.

2. BOURSE et RENDEMENT

L'action T.EN a progressé de 28% depuis le début de l'année :

- Cours du 1/12/2025 : 33,26€
- Rendement: 2,6%
- PER (price earning ratio) estimé 2025 : 14,31
- Consensus des analystes: Renforcer

Le programme de rachat de ses actions par Technip Energie a atteint 89 millions à fin septembre.

3. PRISES DE COMMANDES CARNET

Les prises de commandes pour les neuf premiers mois 2025 se sont élevées à 3 361,8 millions à un niveau inférieur à 2024 et se répartissent à hauteur de 66% pour Livraison de projets et 44% pour Technologie, produits et services.

Le carnet de commandes à date a diminué de 14%, et s'élève à 16,7 milliards d'euros ce qui équivaut à 2,3 fois le chiffre d'affaires prévu pour 2025.

Principaux faits commerciaux depuis le 1 01 2025, contrats remportés:

- **Contrat majeur pour une infrastructure d'exportation de GNL pour Commonwealth LNG aux États-Unis,** Ce contrat porte sur la livraison de six trains de liquéfaction identiques intégrant la solution modulaire et standardisée de Technip Energies SnapLNG by T.ENTM.

- **Grand contrat pour Coral Norte, unité flottante de gaz naturel liquéfié au Mozambique pour Eni.** Ce contrat concerne la réalisation des activités préliminaires

- **Deux contrats significatifs d'ingénierie d'avant-projet détaillée pour le projet Abadi LNG d'INPEX** Ces deux FEED sont en consortium avec JGC, dans le bloc de Masela en Indonésie. Le premier contrat concerne une unité flottante de production, stockage et déchargement (FPSO) pour le gaz, et le second concerne les infrastructures à terre de gaz naturel liquéfié (GNL).

- Deux contrats de services pour le projet Ecoplanta en Espagne: valorisation de 400.000 tonnes de déchets et la production de 240.000 tonnes méthanol

- Technip Energies et Anellotech ont commencé la commercialisation de Plas-TCat®, une technologie innovante de craquage catalytique, qui transforme les déchets plastiques en produits chimiques à forte valeur.

Autre fait commercial et stratégique

- **Acquisition de l'activité Advanced Materials & Catalysts d'Ecovyst**, un leader mondial des catalyseurs de spécialité et des matériaux avancés, pour un prix d'acquisition de 556 millions USD. Cette transaction renforce les capacités de Technip Energies dans le domaine des catalyseurs et élargit son portefeuille technologique.

4. ACTIVITÉ PROJETS NEUF MOIS 2025

Principaux faits opérationnels

- **Expansion de QatarEnergy North Field (Qatar):** pré-démarrage des installations du train 8 et début de la production de vapeur.

- **QatarEnergy North Field South (Qatar)** Installation des premiers équipements mécaniques sur leurs fondations et début du montage de la structure

- **Marsa LNG (Oman):** Premiers travaux d'excavation génie civil, train de traitement et bâtiment de la sous-station et début activité de battage.

- **Complexe d'hydrocraquage d'Assiout (Égypte):** avancement global du projet supérieur à 85 %

- **Expansion de la raffinerie de Bapco (Bahreïn):** toutes les unités d'utilités et les unités de procédés de conversion ont démarré.

- **Borouge IV Éthylène (EAU):** Lancement réussi du rinçage du réseau critique d'eau de

refroidissement mise sous tension terminée des deux sous-stations.

- Northern Lights (Norvège): Bras de chargement de CO₂ opérationnels pour la première injection de CO₂.

- bp Net Zero Teesside Power (Royaume-Uni): Début de la préfabrication des modules de l'absorbeur sur le yard de Dahej.

- Carbon Centric Rakkestad (Norvège): L'usine de captage de carbone (Canopy C10) a démarré.

- Unité d'hydrogène verte dans la raffinerie de Galp (Portugal): Montage de l'abri de l'électrolyseur principal et des supports de tuyauterie en cours.

- Unité de biocarburants avancée dans la raffinerie de Galp (Portugal): Équipements principaux installés ou en cours de réalisation.

5. PERSPECTIVES

Le carnet de commandes élevé permet de maintenir une visibilité à long terme. Le maintien des marges d'EBITDA est confirmé, environ 8% pour le secteur livraison de projet et 14 % pour TPS.

La dynamique commerciale reste forte dans le secteur de l'énergie, la décarbonation et les carburants durables.



PROJETS SPÉCIFIQUES de Technip Energies



Informations publiques publiées sur le site www.technipenergies.com

Le 17 novembre 2025 : Technip Energies fournira des bras de chargement marins pour le CO₂ liquéfié pour la phase 2 du projet Northern Lights en Norvège

Technip Energies (PARIS : TE) Loading Systems a remporté un contrat pour la fourniture de trois bras de chargement marins entièrement électriques dans le cadre de la phase 2 du projet de transport et de stockage de CO₂ Northern Lights à Øygarden, en Norvège.

La solution de déchargement sera installée sur la nouvelle jetée du terminal Northern Lights et comprendra trois bras de chargement marins entièrement qualifiés pour transférer le CO₂ liquéfié. Pour cette deuxième phase, Technip Energies Loading Systems proposera une conception entièrement électrique, une première dans ce type d'application, supprimant l'utilisation de systèmes hydrauliques et établissant une nouvelle référence en matière d'opérabilité, de sécurité et de performance environnementale.

Ce contrat s'inscrit dans la continuité de la phase 1, pour laquelle Technip Energies Loading Systems avait fourni les premiers bras de chargement marins de CO₂ liquéfié au monde. Cette phase initiale est entrée en service à l'été 2025. Cette seconde phase de développement portera la capacité du terminal à plus de 5 millions de tonnes de CO₂ traitées par an d'ici 2028.

Les bras de chargement marins entièrement électriques ont été techniquement qualifiés et sélectionnés pour leur niveau de performance, démontrant la capacité de Technip Energies Loading Systems à proposer des innovations de pointe et opérationnelles, au service du marché du captage et stockage de carbone.



Le 1^{er} octobre 2025 : Technip Energies remporte deux contrats de services pour le projet Ecoplanta de valorisation de déchets en méthanol en Espagne

Technip Energies (PARIS : TE) a remporté deux contrats de services auprès de Repsol pour le développement du projet Ecoplanta Molecular Recycling Solutions (Ecoplanta). Cette infrastructure pionnière de valorisation de déchets en méthanol sera construite à El Morell, près de Tarragone, en Espagne.

L'usine sera la première en Europe à transformer, à l'échelle industrielle, des déchets municipaux non recyclables et de la biomasse en méthanol renouvelable et circulaire. En récupérant des déchets, qui auraient autrement été mis en décharge, pour les convertir en méthanol bas-carbone, elle contribuera à réduire les émissions de CO₂ des secteurs difficiles à décarboner et à favoriser l'utilisation de carburants renouvelables. Le projet s'inscrit dans les ambitions européennes en matière de circularité et dans la transition plus large vers un modèle industriel durable.

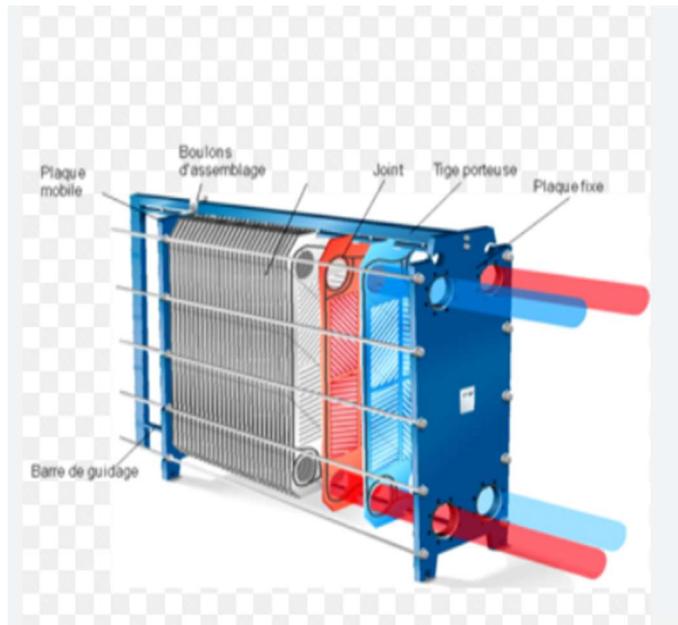
Grâce à la technologie de gazéification d'Enerkem, l'infrastructure traitera jusqu'à 400 000 tonnes de déchets municipaux résiduels par an et produira environ 240 000 tonnes de méthanol. Cette alternative renouvelable peut être utilisée pour fabriquer de nouveaux matériaux circulaires et produire des biocarburants avancés.



FUITES DES ECHANGEURS À PLAQUES de la RAFFINERIE DE DUNG QUAT (Vietnam 2008)

Chronique Inspection #11

Daniel BAILLY



Un échangeur à plaques quézako ?

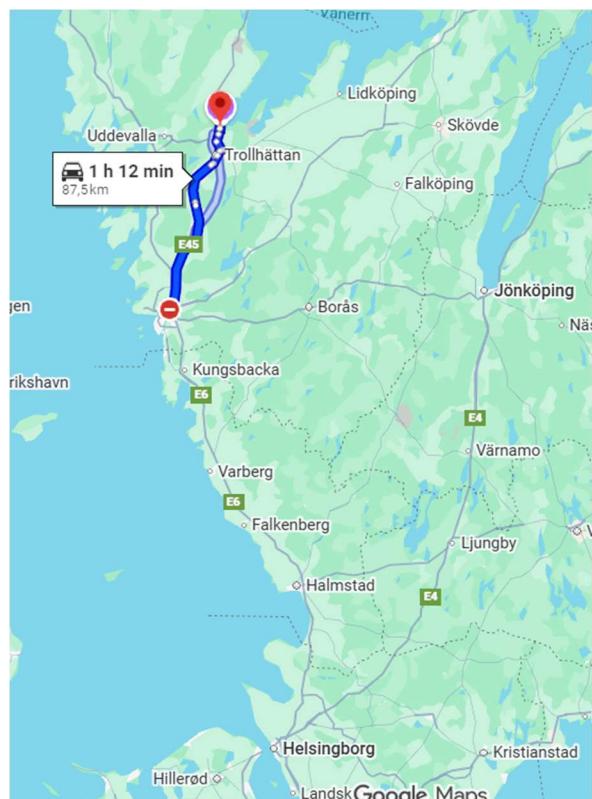
Cet appareil permet des échanges de chaleur entre 2 fluides permettant de réchauffer ou de refroidir l'un des 2 fluides. Les 2 liquides s'entrecroisent entre des plaques munies de joints pour assurer une circulation optimale. Les plaques sont suspendues sur un support et serrées par des tirants entre une plaque fixe et une plaque mobile. Les échangeurs à plaques ne supportent pas de haute pression mais par contre offrent une grande surface d'échange et donc un bon rendement.

Pour le projet de la raffinerie de Dung Quat (Vietnam) il fallait refroidir le liquide de refroidissement de la centrale thermique et la technologie retenue fut une batterie de 6 échangeurs à plaques refroidis par l'eau de mer. Bien sûr il fallait traiter l'eau de mer à l'acide pour éliminer tous les

micro-organismes risquant de colmater les échangeurs. Par contre la salinité de l'eau de mer nécessitait d'utiliser des plaques en titane seules capables de tenir à la corrosion.

Une ancienne note interne à Technip de l'assurance Qualité préconisait de ne pas recourir à de gros échangeurs (Jumbo). Mais pour des raisons économiques 6 échangeurs à plaques Jumbo avaient été commandés.

Le fournisseur sélectionné était suédois et son usine de fabrication était située à Vanersborg à 85 kms au nord de Gothenburg sur la côte Ouest



Dès les premières réceptions les ennuis commencèrent. Des fuites d'eau apparaissaient lors de l'épreuve hydraulique.

A chaque fois le fournisseur changeait des plaques au niveau des fuites puis resserrait l'échangeur et nous reconvoquait pour une nouvelle inspection

Au bout de plusieurs mois la réception des échangeurs ne progressait pas et force était de constater qu'il y avait un problème. Une inspectrice de Technip Paris, spécialisée en échangeurs, intervint chez le fournisseur et j'y fis moi-même 2 visites.

Mais à chaque fois le fournisseur nous répétait qu'il maîtrisait son processus de fabrication et qu'il allait résoudre ces difficultés rapidement.



Le chantier pour sa part réclamait ces échangeurs pour ne pas retarder le planning de construction. Et un par un les échangeurs furent expédiés au Vietnam, le fournisseur produisant des certificats d'épreuve hydraulique satisfaisante.

Mais hélas le contrôle et les tests hydrauliques réalisés sur le site montrèrent que **le problème n'était pas réglé et que les échangeurs continuaient à fuir ..**

La situation devint contentieuse et il fallut plusieurs expertises pour que le fournisseur admette qu'il y avait une erreur de conception qui ne permettait pas d'étancher ces échangeurs.

Et il fallut recommander ces échangeurs chez un fournisseur japonais pour résoudre définitivement ce problème.

Cette expérience nous ramène à être conscient des limites de la qualité « made in « Sweden ».

Je me souviens des propos d'un directeur de Projet qui fulminait : « Je ne pouvais pas imaginer que des suédois utilise les mêmes méthodes que la mafia sicilienne... Ainsi va la construction de l'Europe !! »

ABEILLE CHARPENTIÈRE ... ON EN PARLAIT DÉJÀ EN ...1734 !

Gérard BEGUINOT

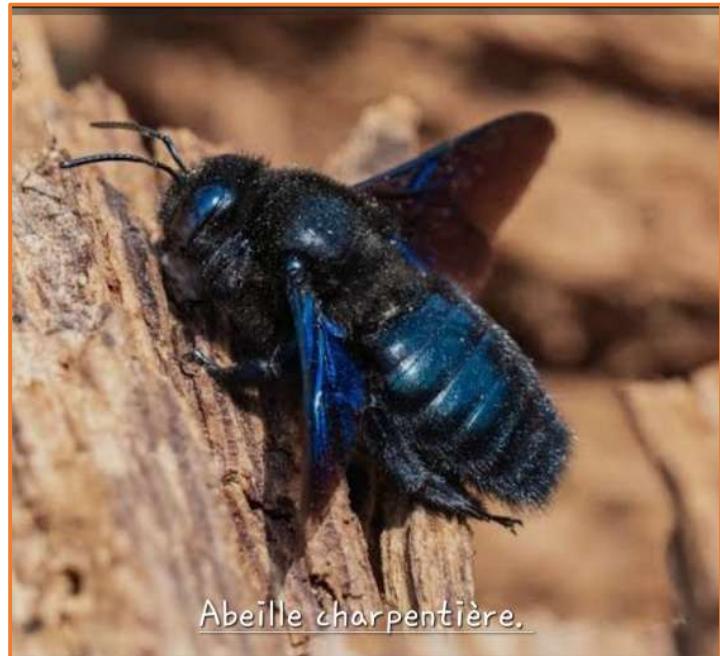
L'histoire commence dans notre jardin, dans un vieux rosier cinquantenaire avec une grosse branche morte que je n'ai jamais coupée.

Tous les printemps et étés je vois voler plusieurs de ces gros insectes impressionnants d'une couleur noire violet foncé appelés « abeilles charpentières » qui butinent sur les nombreuses fleurs de notre jardin.

Tout à fait par hasard, ce printemps, j'ai remarqué un petit trou horizontal dans la branche morte du rosier par lequel rentre et sort une de ces abeilles charpentières.

Je me suis donc intéressé toute la saison au va et viens de cette abeille.

Je me suis documenté en utilisant (pour la première fois !) ChatGPT, sur la fiche d'identité de ces insectes avant de les observer plus en détail :



Abeille charpentière.



Entrée du nid dans la branche morte du rosier. On observe les traces de pollen.

Origine du nom :

Le nom « *Xylocopa* » vient du grec et signifie « coupeur de bois ». Cela s'explique par la propension de cette abeille à creuser des galeries dans le bois mort pour y pondre ses œufs. De grande taille (jusqu'à 3cm de long), son corps noir violacé et poilu peut atteindre 5cm d'envergure ailes déployées.

Contrairement à ce que son surnom « perceuse de bois » pourrait faire craindre, l'abeille charpentière n'est pas agressive. Sa piqûre bien que douloureuse, est rare et survient uniquement en cas de provocation directe.

Où vit l'abeille charpentière ?

Elle est présente dans toute l'Europe, en particulier dans les régions chaudes et ensoleillées.

Cycle de vie du xylocope violet :

1. Accouplement :

A lieu au printemps, quand les mâles émergent et patrouillent autour des fleurs et des lieux de nidification.

Après l'accouplement, le mâle meurt rapidement, tandis que la femelle fécondée cherche un site pour creuser son nid. Sa vie sociale, c'est la solitude

organisée. Chaque femelle gère son nid et son couvain seule.

Contrairement aux autres abeilles, celle-ci peut vivre deux années ou plus.

2. Nidification :

Son principe de nidification repose sur le forage d'un trou perpendiculaire, puis d'une cavité verticale en profondeur d'environ 20 cm grâce à ses puissantes mandibules dans du bois mort bien exposé au soleil. Cette cavité verticale est constituée d'un tube contenant les deux, trois ou quatre « loges » et parallèlement d'un tube de circulation vers l'extérieur.

3. Ponte et approvisionnement : environ une semaine.

Après la ponte d'un œuf au fond de ce trou, l'abeille rebouche celui-ci soigneusement en mélangeant sa salive avec des copeaux de bois, pour cloisonner la première « loge » et ainsi de suite, continuer jusqu'à obtenir plusieurs « loges » au sein d'un même tronc. Du « pain d'abeille »(mélange de pollen et de nectar) est déposé dans chaque loge afin de nourrir les larves qui s'y développent jusqu'à leur transformation en nymphe.

4. Développement larvaire : environ deux semaines.

L'œuf éclot en larve (asticot blanc sans pattes). La larve se nourrit de la réserve de pollen et nectar laissée par la mère. Elle grandit rapidement en consommant toute la provision.



Nid avec 3 loges.

5. Nymphose et métamorphose : environ deux semaines.

Une fois la réserve épuisée, la larve se transforme en nymphe (stade immobile). À l'intérieur de la cellule close, elle subit une métamorphose complète (holométabole).

6. Émergence de l'adulte : environ deux semaines.

Après environ deux semaines, l'adulte sort de la cellule. Il perce la cloison, puis quitte la galerie pour commencer à se nourrir de nectar.

Le cycle complet s'étale sur environ sept semaines.

7. Hibernation :

Les abeilles charpentières adultes passent l'hiver à l'abri, souvent dans de vieilles galeries. Elles ressortent au printemps pour s'accoupler et recommencer le cycle.

Le cycle de vie complet (**œuf → adulte reproducteur**) dure généralement un an.

Chaque femelle est capable de créer ou de réutiliser des galeries, ce qui explique pourquoi on les trouve souvent dans les mêmes structures de bois plusieurs années de suite.



Notre table de repas étant proche du nid, j'ai eu le loisir d'observer son va et vient !

Pour sortir du nid, elle fait plusieurs essais : sortir/rentrer sa tête avant de prendre son envol.

Pour rentrer, elle fait parfois plusieurs tours de reconnaissance, pas toujours !

Le soir elle se met en position de défense pour décourager d'éventuels prédateurs. Durant les chaudes journées, des lézards grimpent dans ce rosier mais semble-t-il, sans chercher à rentrer dans le nid.

L'abeille charpentière est réputée solitaire. A la fin de la première semaine d'août, j'ai eu la surprise de voir pendant deux jours une activité inhabituelle : voler, entrer et venir quatre abeilles. J'en ai déduit la naissance de trois abeilles.

Dans la littérature ancienne, plusieurs éthologues se sont intéressés aux insectes. Je n'en citerai qu'un : **René Antoine Ferchault de Réaumur** 1683-1757 plus connu sous le pseudonyme « Réaumur » associé à sa découverte du fameux thermomètre.

Ce furent ses travaux sur le thermomètre qui le firent passer à la postérité. Le 15 novembre 1730, Réaumur proposa à l'Académie « un nouveau thermomètre » à alcool, fiable, dont la température de chaque thermomètre serait comparable.

Mr de Réaumur s'intéressa beaucoup aux insectes et publia de 1734 à 1742 les résultats de ses travaux dans six tomes de ses Mémoires pour servir à l'histoire des insectes. Ses minutieuses observations ont contribué à fonder l'entomologie. Pour lui, une bonne connaissance des insectes permettait de mieux lutter contre leurs méfaits ou de favoriser leur production comme celle des abeilles, son « cher petit peuple » (il écrivit un véritable traité pratique d'apiculture). En observant les guêpes, il eut même l'idée de faire du papier avec du bois.

Il ne croyait pas à la génération spontanée des insectes et il était également persuadé qu'il existait dans l'air des germes invisibles responsables du pourrissement des matières vivantes. Il fut en cela un précurseur de Pasteur (bactéries, virus).

P.S. C'était la première fois que j'utilisai ChatGPT ! Pour ce cas précis, l'essai a été concluant ! Soyons méfiants, il est souhaitable d'utiliser d'autres sources pour vérifier la validité des solutions proposées !

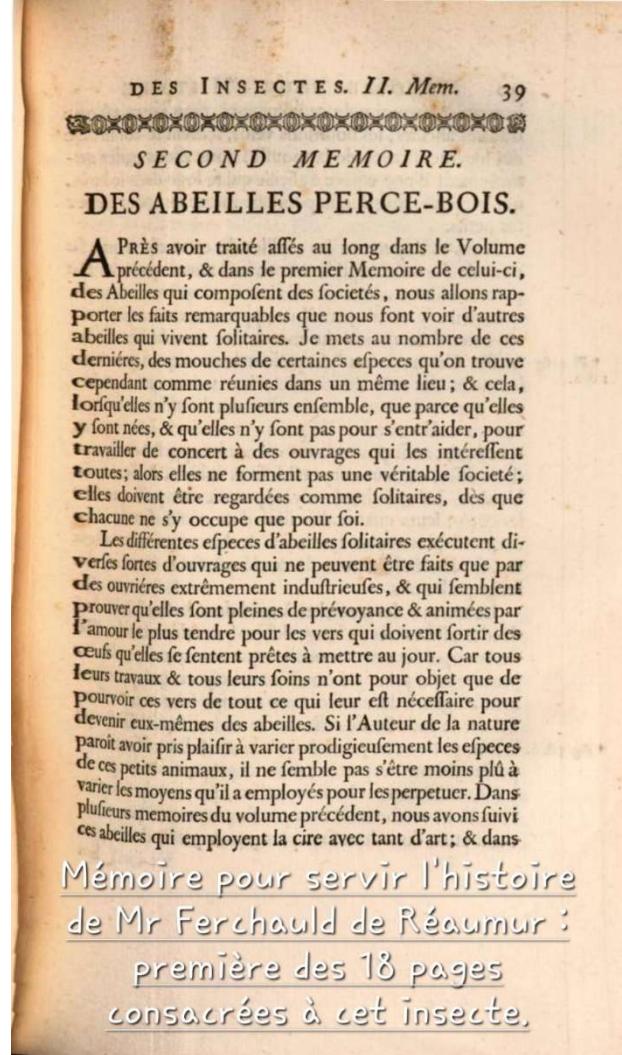
Toujours concernant ChatGPT, j'ai voulu savoir par quel processus on obtient le résultat. J'ai donc posé la question suivante :

➤ Merci de me préciser, suite à ma requête si « c'est un petit bibliothécaire virtuel, qui va chercher dans la grande bibliothèque mondiale, le livre en question, puis à l'aide de son doigt mouillé, cherche la bonne page et me délivre la réponse ? »

Réponse de ChatGPT : « La réponse à votre question concernant les abeilles charpentières vient d'un réseau de neurones hébergé dans des data centers et non dans un lieu unique où serait rangée une fiche « abeilles charpentières ».

➤ Autre question à ChatGPT: Pouvez-vous m'indiquer le pays d'où est hébergé le « data center » qui donne la réponse à ma question?

Réponse de ChatGPT : « Il n'est pas possible de localiser le data center , ils sont tous interconnectés ».



MARCHÉS FLOTTANTS AU VIETNAM

Michel METZGER



Après avoir traversé la Chine et servi de frontière au Laos et à la Thaïlande en fleuve turbulent venant des hauts plateaux tibétains, le Mékong quitte le Cambodge et entre au Vietnam en abandonnant sa vigueur d'origine.

La pente de Phnom Penh, au Cambodge jusqu'à la mer est si faible que le fleuve, devenu paresseux, s'éclate en un immense delta composé de neuf branches principales ; d'où son nom donné par les vietnamiens de »fleuve des neuf dragons »



De sa source en Chine, sur les hauts plateaux à plus de cinq mille mètres d'altitude, jusqu'à son embouchure en mer de Chine méridionale, le fleuve Mékong s'étend sur 4350 kilomètres, dont la moitié en terre chinoise.

La région du delta qui a longtemps été une région principalement marécageuse ; est aujourd'hui considérée comme le grenier à grain du Vietnam grâce à une agriculture diversifiée.

La population locale vit majoritairement sur l'eau, dans des abris de fortune montés sur pilotis, souvent bâtis à la hâte sur les berges du fleuve, ou sur leurs embarcations lorsque, en période de mousson, le fleuve inonde les habitations.

Les habitants ont rapidement réalisé que le fleuve et l'ensemble de ses canaux étaient essentiels pour le commerce ; c'est ainsi que furent créés les marchés flottants.

Il existe de nombreux marchés flottants au Vietnam ; hier indissociables du quotidien des habitants du delta, aujourd'hui moins animés et fréquentés par de nombreux touristes.

Au XVIII^e siècle, agriculteurs et pêcheurs se retrouvaient sur leurs embarcations pour partager nouvelles et informations et en profitait pour s'échanger les produits de leur labeur.

Durant la colonisation française, les autorités ont interdit ces rassemblements, forçant les habitants à se réunir très tôt avant le lever du soleil et se disperser dès l'aube. A la fin de la guerre, les marchés sont revenus et ont évolué en fonction des besoins des populations.





Hier, points de rencontre et d'échanges essentiels à la vie des paysans et des pêcheurs, les marchés sont progressivement devenus des centres d'échange professionnels entre vendeurs et acheteurs.



A la recherche du meilleur produit



Achat d'ananas produits en grande quantité.



Ananas, mangues, pitayas, litchis, pommes cannelle, oignons..., la région produit de grandes quantités de fruits et légumes dont les vietnamiens font une grande consommation.

Les grandes perches situées à la proue des bateaux signalent aux vendeurs les produits disponibles à bord et sont visibles de loin; des échantillons de chaque produit y sont accrochés.

En général, chaque bateau propose exclusivement un seul type de fruit ou de légume.

Les acheteurs se déplacent sur des embarcations de petite taille, très maniables et souvent motorisées, se frayant un chemin entre les grandes barques commerciales lourdement chargées des producteurs.





Il existait un grand nombre de marchés flottants répartis dans l'immense delta du Mekong, à l'image de celui de Cai-Be où ces photos ont été prises il y a dix ans. Très animés, ils représentaient une part importante du commerce local et constituaient un véritable héritage culturel. Les plus colorés étaient une étape incontournable pour les touristes visitant le Vietnam.

Depuis cette époque, pourtant assez proche de nous, de nombreux événements ont mis à mal ces manifestations. La pandémie de COVID 19 avec ses difficultés de déplacement et sa distanciation sociale a porté un coup décisif et durable à leur survie. Les consommateurs se sont alors tournés vers les supermarchés et les achats en ligne, délaissant ainsi les marchés flottants. Cette situation, associée aux effets du changement climatique et à la prise en considération des effets de la pollution (les barques sont généralement très polluantes) met en péril la viabilité de ces marchés.

Pourtant, la préservation de ces marchés flottants emblématiques est un véritable défi pour les autorités qui tentent de relancer ce mode de commerce représentant une manne touristique non négligeable ; en espérant que le but de la restauration ne soit pas exclusivement touristique.



Pour terminer notre périple, je vous propose de boire une bière Saigon, produite localement, à boire bien fraîche (et avec modération) dans un petit bar flottant et fleuri



RUBRIQUE RETRO-NOSTALGIE

LES ROUTES DE FRANCE

De Claudine DUCLUZEAU

Présentation

L'histoire des routes de France est très ancienne.

Simples sentiers de terre ou pistes, empruntés par de nombreuses espèces animales, ils étaient péniblement tracés dans les forêts immenses qui couvraient le sol. Ils ont été ensuite façonnés par les humains avec leur sédentarisation, il y a plus de 10 000 ans. En prenant toujours le même itinéraire, les sentiers se formaient naturellement, sans entretien particulier.



Pour franchir des obstacles, les hommes ont coupé des arbres et dégagé des passages pour se frayer un chemin. Les routes étaient en ligne droite autant que possible selon les reliefs, aucune notion de propriété, on traçait tout droit. L'agriculture et le commerce généraient des échanges entre les communautés et l'utilisation de chemins réguliers. Les transports étaient surtout fluviaux et maritimes.

Il n'est pas tout à fait exact de dire que nous devons les routes aux Romains (les via). Par contre, c'est à eux que l'on doit le mot "route". « Rupta » signifiant la rupture des obstacles, d'où le nom via rupta ou rupta en abrégé.

Les voies romaines

En effet, il existait en Gaule déjà un réseau routier. Il y avait un fort courant d'échanges commerciaux entre les différents peuples de la Gaule. Les Romains ne feront que reprendre en grande majorité les tracés existants pour les réaménager. Toutes ces routes ont été possibles grâce à l'esclavage qui permettait d'engager un nombre colossal d'ouvriers, et c'est ainsi qu'apparurent les voies romaines.

Leur technique consistait par creuser une fosse profonde de 110 à 150 cm. Au fond, le sol était nivelé et tassé. Une couche de cailloux était étalée sur une épaisseur entre 30 et 60 cm. Ensuite, on trouvait un lit de gravier puis une couche de sable qui pouvait atteindre 50 cm. Le revêtement final était constitué de dalles de pierres liées au ciment, sans joint. L'écartement des roues était standardisé à 1,43 mètre en plaine, écartement repris au XIXème siècle pour les rails de chemins de fer.



Ciment romain et Four à chaux

Le ciment romain était une combinaison de chaux et de pouzzolane avec de l'eau. La pouzzolane est une roche volcanique qui réagit avec la chaux. Il est d'une grande résistance, de nombreux monuments peuvent en témoigner (le Colisée, le Pont du Gard, le Panthéon). La chaux est obtenue en calcinant de la craie ou du calcaire, de 900 à 1200° dans des fours. Une fois éteinte, elle était mélangée à des cendres ou des roches volcaniques broyées. Ensuite, le tout était dilué

avec de l'eau pour former une pâte épaisse appelée ciment romain, qui devenait un matériau solide et durable. Il était plus flexible que le béton moderne. C'était dû à la présence de fibres naturelles, comme des poils d'animaux, des cheveux ou fibres végétales qui étaient souvent ajoutés au mélange. Cette technique a été perdue et redécouverte au cours du XXème siècle. Le béton de ciment était déjà utilisé par les Egyptiens vers - 2600.

La via Domitia est la première route construite par les Romains en Gaule vers - 118. Elle partait des Alpes pour atteindre les Pyrénées.

Au début du IIème siècle, le commerce amena l'essor des routes avec l'échange entre les communautés. Elles étaient classées : les routes publiques, les vicinales et les privées.





Plus les Romains progressaient dans la conquête des terres, plus les via se multipliaient à partir de la capitale Lugdanum (Lyon). 372 grandes voies traversaient l'Empire, 29 partaient de Rome. Certaines étaient pavées, d'autres en terre battue ou en graviers pilés. La première avenue pavée fut nommée la via Appia, de 500 kms de longueur, œuvre de Appius Claudius Caecus. Elle reliait Rome à Brindisi dans les Pouilles en Italie.

De grandes voies reliaient le Nord au Sud comme la via Germania qui reliait Cologne aux bords de la Méditerranée, et l'Est à l'Ouest comme la via Diagonalis qui allait de Gaule jusqu'à Constantinople.

Les Romains posaient des bornes tous les 1500 mètres – les bornes milliaires - pour mesurer

les distances et se repérer. Dans le haut de la borne, était indiqué le nom de l'empereur et tous ses titres qui avait fait construire la voie. La plus ancienne retrouvée est de - 118 et est conservée au Musée archéologique de Narbonne.

Tous les 20 à 30 kms, les romains avaient installé des relais, des auberges pour manger, boire, se reposer et changer de monture. Tout était fait pour faciliter leur passage vers les différentes villes et permettre le commerce.

Les routes étaient liées par quelques ponts solides et élaborés, toujours en service pour certains comme celui de Vaison-la-Romaine.

A l'apogée de l'époque gallo-romaine, le territoire comptera jusqu'à 20 000 kms de routes saines et carrossables. Leurs techniques étaient très avancées, pour s'adapter aux conditions locales et protéger les routes des infiltrations d'eau. Ainsi, ils alternaien



plusieurs couches de matériaux et bombaient les surfaces pour que l'eau se dirige vers des fossés le long des voies.



Carte des voies romaines vers 80 après J.C. (source : Wikipedia)

Il y avait trois grands types de voies romaines :

- les via publicae (voies publiques) construites aux frais de l'Etat
- les via vicinalae (voies vicinales) nombreuses qui relient souvent les voies publiques entre elles, construites et entretenues sous la responsabilité des magistrats locaux,
- les via privatae (voies privées), chemins privés dont l'entretien est à la charge du propriétaire et l'accès est limité (chemin de servitude).

Les routes qui avaient été la gloire de l'Empire romain allaient faire sa perte puisqu'elles furent empruntées par ses envahisseurs (les Huns, les Goths, les Vandales) qui anéantirent l'Empire au Ve siècle.

Après la chute de l'Empire Romain d'Occident en 476, fin de l'Antiquité, début du Moyen-Age, certaines techniques sont oubliées, beaucoup de routes sont laissées à l'abandon et se dégradent faute d'entretien et cela jusqu'au XIIème siècle au moins.

Après la chute de l'Empire romain

Au Moyen-Age, ce fut une période de régression pour l'histoire des routes qui furent peu à peu détruites. Il y avait de l'insécurité et une instauration de péages, les principales routes se limitaient à celles des pèlerinages et l'accès aux grandes foires. On construisit des ponts, aussi solides que les ponts romains, comme celui d'Avignon construit en 1177

qui comptait 27 arches, seul pont qui franchissait le Rhône. Détruit par les différentes crues, il ne reste plus que 4 arches. Long de 900 mètres à l'origine, il y a dorénavant 120 mètres.

Il est à noter la "Table de Peutinger" qui est une copie réalisée vers 1265 d'une carte romaine réalisée vers 350 par des moines copistes de Colmar, elle-même probablement une copie d'une grande carte du monde peinte sur le portique d'Agrippa à Rome vers 12 de notre ère, où figurent les routes et les villes principales de l'Empire romain.

En 1184, avec Philippe Auguste, on progresse dans l'amélioration pour Paris. Le roi ordonne le pavage de la capitale pour améliorer le trafic des marchandises. Auparavant, les rues de Paris n'étaient que boue. D'où l'origine du mot "ébouer", c'est à dire débarrasser de la boue des rues et éboueurs, ceux qui ramassaient la boue, les ordures dans les rues.

A partir du XIII^e siècle, on assista à l'expansion des routes. Dès le XIV^e siècle, on essaya de remettre en place les voiries établies par les Romains. En 1388, sous le règne de Charles VI, première ordonnance pour l'entretien des routes, financé par les péages. Ceux-ci taxent les roues de charrettes, les bêtes de somme, les voitures de transport et même la poussière soulevée, l'équivalent de la taxe carbone de l'époque.

Louis XI, alors dauphin, avait donné l'ordre pour une nouvelle communication entre le Dauphiné et le Marquisat de Saluces en Italie et ainsi à la fin du XV^e siècle, un tunnel a été creusé sous le Mont Viso à 2000 m d'altitude, en recourant à l'effet de la poudre à canon, entre juin 1479 et novembre 1480. C'est le tunnel de la Traversette qui a été ainsi dimensionné pour permettre le passage d'un mulet bâté et d'un homme courbé. Fermé au XVI^e siècle par les troupes du Duc de Savoie, rouvert puis fermé à multiples reprises, il est redécouvert au début du XX^e siècle. C'est un tunnel piétonnier de 75 m de long, toujours praticable à ce jour.

Autre initiative : Le réseau postal, parcourant les routes royales ponctuées de relais toutes les sept lieues (28 kms), d'où l'expression « des bottes de sept lieues », a été créée par Louis XI, jusqu'aux frontières. Pour cela, il multiplie les chevaucheurs de l'écurie royale et donc c'est une grande transformation de tout le réseau routier autour de Paris, redevenu la capitale et d'où le roi donne ses ordres.

En 1550, on pouvait estimer la longueur totale des routes en France à 25 000 km. En revanche, les techniques de construction restaient rudimentaires. Par exemple, en cas de pluie, la circulation était interdite à cause des inondations et des infiltrations d'eau.

En 1552, Henri II signe des lettres patentes pour la plantation d'arbres le long des routes. Politique qui sera suivie également par Sully. Henri II prescrit également le pavage entre Paris et Orléans pour atteindre les domaines royaux. Cette route prendra le nom de Reine des Routes.

Vers 1600, il n'existe plus que 30 grandes routes dans toute la France.

Grâce à Colbert

J.B. Colbert, ministre des finances de Louis XIV, est convaincu que les voies de communication sont primordiales pour la prospérité du royaume. Il vise la largeur des chemins royaux, notamment dans le Maine, l'Anjou, la Normandie et la Bretagne.

Colbert multiplie par 30 le budget des ponts et chaussées, qui passe de 22 000 livres en 1662 à 623 000 livres en 1671. Il initie de nouvelles routes et d'ouvrages d'art qui se poursuivra sous le règne de Louis XV. Il décède en 1683.

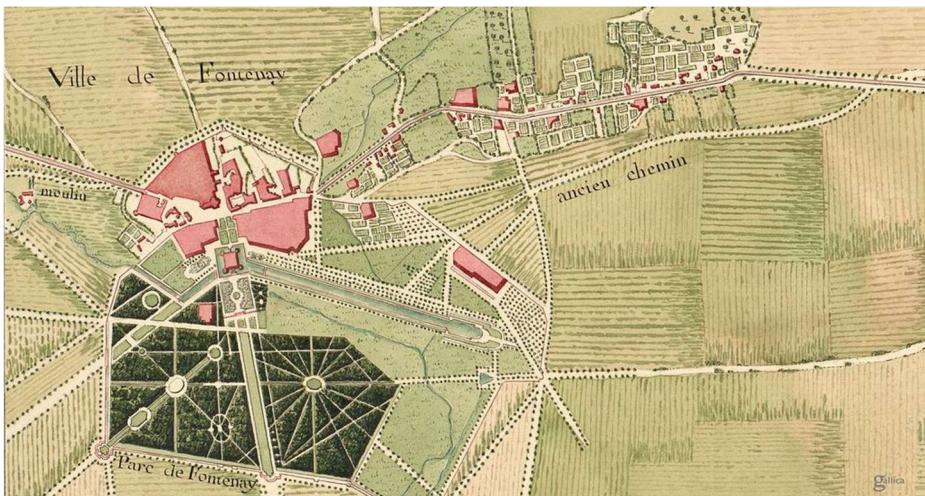
Grâce à la politique de Colbert, c'est à lui que l'on doit la création en 1716 d'une administration spécialisée de la route, le Corps des Ponts et Chaussées. Dans chaque province, des ingénieurs étaient chargés de leur entretien, sous la Direction des Intendants. L'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées sera fondée plus tard en février 1747 par D.C. Trudaine sous le nom d'Ecole Royale des Ponts et Chaussées pour former des ingénieurs.



Ingénieurs des Ponts et Chaussées visitant un chantier
(peinture de J. Vernet en 1775)

La corvée se développe sous Louis XIV et s'institutionnalise en 1738 par le contrôleur général des Finances Orry (sous Louis XV). A l'exception des gentilshommes et des gens d'église, tous les sujets mâles âgés de 16 à 60 ans sont corvéables deux fois par an si'ils habitent à moins de trois lieux de la route à rénover. Ils ont l'obligation de participer aux travaux avec leurs propres outils, bêtes de somme et charrettes. Cette contribution en main d'œuvre gratuite va jouer un rôle majeur dans l'entretien des routes du royaume.

Il est à noter l'Atlas de Trudaine qui est un atlas des routes de France, réalisé entre 1745 et 1780 sur ordre de Daniel-Charles Trudaine, administrateur des Ponts et Chaussées. Sa valeur est considérable. Il cartographie toutes les routes et leurs abords ainsi que les ouvrages d'art à la fin du XVIII^e siècle. De nombreux dessinateurs et ingénieurs ont été mobilisés pour cela. Le plus connu est Jean-Rodolphe Perronet, fondateur et premier directeur de l'Ecole des Ponts et Chaussées. Cet atlas réunit plus de 3 000 grandes planches manuscrites et aquarelées, classées en 62 volumes.



Atlas de Trudaine – Fontenay et château du Duc d'Épernon

L'Atlas de Trudaine est plus précis que les cartes de Cassini effectuées par plusieurs membres de la famille Cassini, sur quatre générations, lors de la création de l'Académie des Sciences en 1666 par Colbert qui, en 1668, demande à l'Académie de dresser une carte de toute la France, la plus exacte possible.

En France, vers 1764, Pierre Marie Jérôme Trésaguet, un inspecteur général, apporta un œil scientifique à la construction des routes. En effet, il fit

comprendre que le rôle principal de la couche la plus profonde était le transfert du poids de la route et la pression exercée par les charges. Par conséquent, c'est à ce moment-là que la fonction du revêtement externe apparue nettement. Ce qu'on appelle aujourd'hui couche de roulement n'est qu'une surface lisse qui protège toutes les couches inférieures.

La corvée devenue impopulaire est supprimée en 1776 par Turgot. Une taxe de substitution est levée sur chaque province et les hommes corvéables sont remplacés par des ateliers d'entrepreneurs locaux. Système qui sera mis à mal pendant la Révolution et pendant près deux décennies, les routes sont détériorées à 90%.

C'est Trésaguet qui est à l'origine des cantonniers, suite à la suppression de la corvée par Turgot.

Sous Napoléon

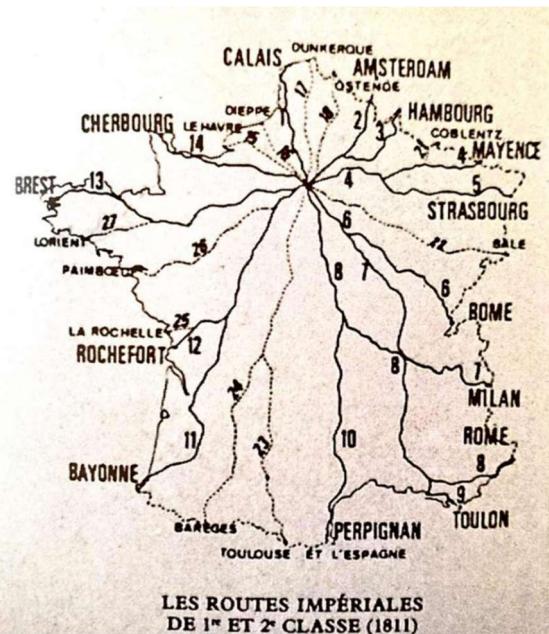
En 1801, Napoléon Bonaparte, premier consul, ordonna que 20 routes soient remises en état afin que l'on puisse circuler. Il s'appuiera sur la création de la Banque de France pour financer sa politique de grands travaux. Bien que son intérêt se porte exclusivement sur des voiries stratégiques, il met en place une classification des routes et un système de numérotation. Pendant près de 9 ans, les ingénieurs des Ponts et Chaussées vont cartographier et numérotter minutieusement les routes. Il y aura des services permanents de cantonniers sur toutes les routes viables. Les routes royales deviennent impériales puis routes nationales.

En 1815, en Angleterre, un administrateur général des routes fut nommé, John Loudon MacAdam. Les techniques de construction des routes ont été considérablement améliorées. On construit désormais les routes avec un mélange de petites pierres concassées, de sable et d'eau. A partir de 1829, de plus en plus de chaussées vont être construites selon la technique de Mac Adam ou de Telford. Le seul problème qui se pose est l'usure.

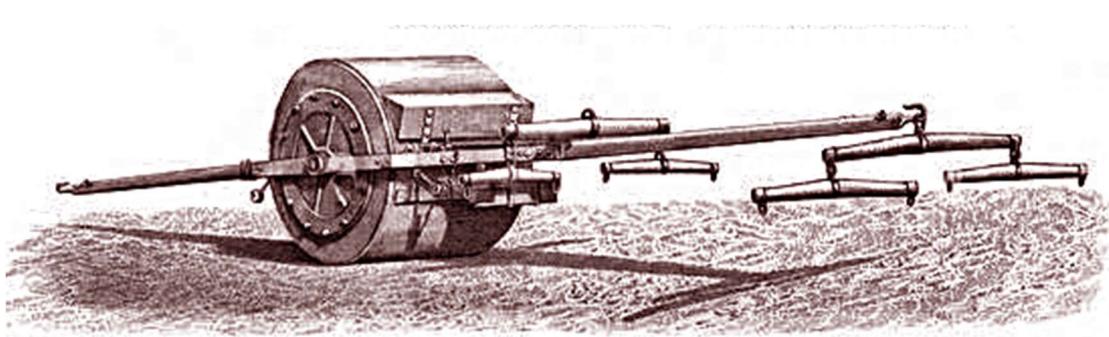
Selon Charles Higoumet, un historien spécialiste en géohistoire, en 1827, sur 32 077 km de routes carrossables, on dénombre 14 289 km de routes de terre battue, 11 529 km de routes empierrées et 2 760 km de routes pavées.

Pour le réseau secondaire, sa rénovation commence en 1837, suite à une loi "le comblement des lacunes". Programme sur 10 ans, "suppression des embûches qui gênent le tirage animal". Une loi de 1842 autorise la transformation des tronçons délaissés en départementales, vicinales ou sentiers d'exploitation.

Avec la révolution industrielle, le trafic commercial augmente, les chemins sont élargis, les courbes rectifiées et les déclivités diminuées.



Deux inventions vont considérablement aidées à la construction du réseau routier, celle du concasseur, en 1858, par Eli Whitney Blake aux États-Unis, et celle du cylindre compresseur à vapeur, en 1859, par le Français Louis Lempine.



Rouleau compresseur hippomobile (publicité de 1840)

base de goudron de houille ou bitume. C'est un ancien médecin colonial suisse en 1902, le Docteur Ernest Guglielminetti, à la demande du Prince 1er de Monaco, lors d'un congrès de médecine à Monaco, qui lui demande de trouver une solution pour réduire la poussière soulevée par les automobilistes sur la corniche. Il testa du goudron, idée ingénieuse qui allait révolutionner le réseau routier. Pour cela, il utilisa le goudron résiduel de la production de l'usine à gaz de la Principauté, qu'on rejette volontiers à la mer ! On le surnomma le Docteur Goudron.



Rouleau compresseur à vapeur, vers 1910. Le chauffeur loge avec sa famille dans une roulotte

Tout au long de l'histoire, les routes ont joué un rôle essentiel dans les échanges entre les hommes. Elles ont contribué aux échanges culturels et économiques et aux conquêtes de territoires ainsi qu'à la formation d'empires. Les routes ont bénéficié des avancées technologiques, en particulier aux XIX^e et XX^e siècles. L'arrivée de l'automobile va bouleverser le réseau routier.

C'est à cette époque que naissent les autoroutes. La première, l'autoroute de l'Ouest, a été inaugurée en 1936. Au XX^e siècle, on repense totalement la route et les moyens de déplacement ; un nouvel élément est pris en compte : l'environnement.



"Si tous les chemins menaient à Rome", maintenant une plaque représentant le "point zéro" en France se trouve sur le parvis de Notre-Dame depuis 1924

Sources principalement :
Wikipedia et la Fondation Berliet

A la fin du XIX^e siècle, la France avec le Royaume Uni avait le meilleur et le plus long réseau routier du monde. Il y avait alors 37 000 kms de routes nationales.

Au début du XX^e siècle, les routes sont devenues noires ; le revêtement était à

LE ROUGEGORGE

Dessin d'Éric VILLEMIN



Le Rougegorge appartient à la famille des Muscicapidés, regroupant les merles, grives, rossignols, traquets, rougequeue... Son allure est caractéristique de cette famille : bec fin, droit et pointu, tête haute et corps dressé lorsqu'il sautille ou s'arrête brusquement, rondelet et haut sur pattes. Il est territorial, vif et curieux, passant beaucoup de temps au sol à la recherche de nourriture. Son œil sombre de grande taille lui permet de rechercher sa nourriture dans la pénombre des broussailles, dès l'aurore ou au crépuscule.

Le rougegorge familier est insectivore, son régime alimentaire étant principalement composé d'invertébrés : insectes et leurs larves, des araignées, mille-pattes, cloportes, des vers de

terre, de petits mollusques... Le rougegorge les recherche très souvent à terre, dans les feuilles mortes ou sur le sol nu. Perché dans les buissons bas, il observe puis descend saisir sa proie, remonte se percher. Il arpente aussi le sol en sautillant, s'arrêtant brusquement pour s'emparer d'un insecte. En forêt, le rougegorge profite du sol gratté par de gros animaux recherchant leur nourriture : sanglier, blaireau, chevreuil, faisan... Il lui arrive même de suivre une taupe creusant sa galerie pour capturer les vers remontant à la surface.

Familier, voire effronté, il profite du travail du jardinier qui ramasse les feuilles mortes ou bêche un coin du potager lui livrant ainsi quantité de proies. Car, quand vient la mauvaise saison, le rougegorge se rapproche volontiers des maisons - jusqu'à y pénétrer ! - pour chercher pitance : déchets de cuisine, tas de compost ou de fumier, mangeoires... Pendant cette saison, son régime est notamment complété par des baies de petite taille : mûres, myrtilles, sureau, if, lierre, fusain, aubépine, troène, cornouiller, viorne,...

Caractéristiques :

- Longueur : 13-14 cm
- Envergure : 22 cm
- Poids : 16 g
- Longévité : 11 ans (maximum connu)
- Nom anglais : *European Robin* ou *Cock Robin*
- Nom latin : *Erythacus Rubecula*



Adultes : Plumage identique chez l'adulte en été et en hiver et chez les deux sexes. Le dessus est brun olive uni, le croupion brun-gris contrastant légèrement avec le brun chaud de la queue. Le front, le tour de l'œil, les joues et la poitrine sont orangés et séparés du brun olive par un liseré gris bleuté. Le dessous est blanchâtre. Le bec et les pattes sont bruns. Ils ne peuvent être confondus avec une autre espèce.

Juvéniles : Les jeunes oiseaux (de la sortie du nid à la mue partielle ayant lieu entre juin et septembre) n'ont pas de plastron orange. Ils sont tachetés de roussâtre et de brun noir dessus, avec un dessous roussâtre présentant des liserés bruns. Le bord de leur bec présente des commissures jaunes, caractéristiques des jeunes passereaux. Ils peuvent être confondus avec les jeunes du rossignol ou du rougequeue à front blanc. Ils s'en distinguent par leur queue brun foncé et leur croupion ne présentant pas de roux.

Extraits du site internet de LPO France

LOISIRS

Huguette LIVERNAULT

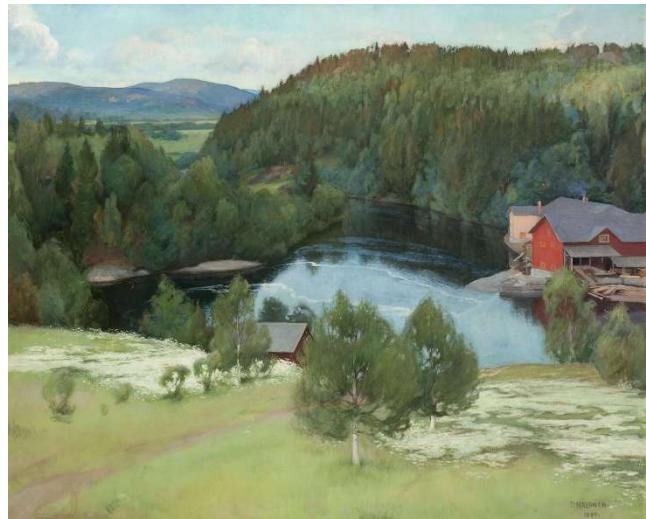
Attention, les billets pour les expositions temporaires le musée du Petit Palais ne sont maintenant valable que pour l'exposition temporaire spécifiée sur le billet, il n'y a plus de billets valables sur plusieurs expositions temporaires au Petit Palais.

PEKKA HALONEN, un hymne à la Finlande

PETIT PALAIS

Nous avons le plaisir de vous proposer dans le cadre de la commission loisirs, des billets coupe file valables pour toute la durée de l'exposition temporaire, suivante :

Avenue Winston Churchill - 75008 PARIS
Métro Champs-Elysées Clémenceau
Du 4 novembre 2025 au 22 février 2026
Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h
Nocturne jusqu'à 20 h le vendredi et le samedi
Fermeture le lundi et certains jours fériés
au prix de 13,50 €



Après le succès de l'exposition «*Albert Edelfelt. Lumières de Finlande*» en 2022, le Petit Palais poursuit son exploration de l'univers des peintres finlandais avec une rétrospective consacrée à Pekka Halonen.

Formé à Paris où il est l'élève de Paul Gauguin, Pekka Halonen est influencé par les courants artistiques qui infusent la création parisienne à la fin du XIXe siècle: le japonisme, le pleinairisme et le synthétisme. À travers ses nombreuses peintures de paysages sauvages, il n'aura de cesse de restituer la poésie du passage des saisons. S'affirmant comme « le peintre de la neige », il excelle tout particulièrement dans la transcription de l'hiver. Son attachement à sa terre natale et son amour de la nature le poussent à établir son atelier, baptisé Halosenniemi, le long du lac de Tuusula, au sud de la Finlande. Dans ce havre de paix, il se laisse aller au bonheur simple de la vie domestique, entretenant un jardin dont la production lui sert de motifs pour des compositions empreintes de lumière et de couleur.

Cette première grande rétrospective française de l'œuvre de Pekka Halonen montrera son apport à la modernité, par sa synthèse entre les différentes tendances picturales de la fin du XIXe siècle. Elle plongera les visiteurs au cœur des somptueux paysages sauvages de Finlande, immortalisés par l'artiste, et invitera à la réflexion sur leur préservation face au réchauffement climatique.

Pour mémoire, nous avons le plaisir de vous proposer des **billets coupe file valables deux ans pour tous les musées de la Ville de Paris**, selon liste ci-après Ce billet est valable pour toutes les expositions temporaires au prix de 9 €.

- **Musée d'art moderne** de la ville de Paris – 11 av. du Président Wilson 75016 Paris
- **Maison Balzac**- 47 rue Raynouard 75016 Paris
- **Musée Bourdelle** – 18 rue Antoine Bourdelle 75015 Paris
- **Musée Carnavalet** 23 Rue de Sévigné, 75003 Paris
- **Musée Cernuschi – Musée des arts de l'Asie** – 7 avenue Velasquez 75008 Paris
- **Musée Cognacq-Jay** – 8 rue Elzévir 75003 Paris
- **Palais Galliera – Musée de la Mode** - 10 avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75116 Paris
- **Musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris/Musée Jean Moulin** 23 allée de la 2^{ème} D.B. Jardin Atlantique 75015 PARIS
- **Maison de Victor Hugo** – 6 place des Vosges 75004 Paris
- **Musée de la Vie Romantique** – 16 rue Chaptal 75009 Paris
- **Musée Zadkine** – 100 bis rue d'Assas 75006 Paris

Merci de bien vouloir m'indiquer vos demandes par courriel : huguettelivernault@orange.fr,

et ensuite m'adresser une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse,

et du règlement par chèque à l'ordre de : ARTP

Huguette Livernault

101 Rue Haxo - 75020 – PARIS

NÉCROLOGIE



Alain FAIVRE



Alain FAIVRE est décédé le dimanche 1er juin 2025 à l'âge de 79 ans. Les funérailles ont eu lieu le vendredi 6 juin 2025 à 14h00 à la Salle Omniculte de Pouilley-les-Vignes (25115). La crémation s'est tenue le samedi 07 juin 2025 à 10h00 au Crématorium d'Avanne (25000) suivie de l'inhumation de l'urne au Cimetière de Chemaudin et Vaux (25320) le mardi 10 juin 2025 à 11h00.

Alain a été ingénieur en instrumentation dans le groupe Technip, son ancienneté remontant à 1975. Il reste une figure de Krebs et d'Hydrocarbon

"Alain nous laisse le souvenir d'une personne professionnelle, agréable et souriante que j'ai connu chez Krebs puis Technip. Travaillant à l'origine chez Hydrocarbon, il aura fait toute sa carrière dans l'ingénierie. Ancien de l'horlo à Besançon, Alain est un véritable instrumentiste de profession œuvrant dans le domaine de la mesure industrielle.

Pour Krebs, il a traité de nombreux projets pour Aragonesas, spécialiste du Chlore, avec de nombreux déplacements dans les Pyrénées.

Lors de sa retraite il a quitté la région parisienne pour rejoindre son pays d'origine et profite de sa maison située dans le département du Doubs.

Je présente à sa famille mes sincères condoléances."

Claude BARON

"Alain Faivre était ingénieur instrumentation chez Hydrocarbon Engineering (HE) filiale de Krebs. Ci-joint une photo de lui prise en 2005 au fin fond de la Chine (à DUSHANZI dans le XINJIANG, presqu'à la frontière avec le KAZAKHSTAN), il est à droite (à gauche c'est Dan HILLARD que je n'ai pas connu).

S'il est entré chez HE en 1975, il avait peut-être participé au revamping de la SAMIR à Mohammedia (1976-1978). A côté, KREBS réalisait la SNEP (chlore-soude-MVC et PVC) et apportait son soutien à HE."



Bernard TURPIN & Daniel CAIGNAN



Pierre JANIN

Nous avons appris le décès de Pierre JANIN le 26 juillet 2025 à Granges (propriété familiale) à l'âge de 89 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 2 Octobre à 10h30 en l'Eglise Sainte-Marguerite du Vesinet (10 place de l'église 78110 Le Vesinet).

A l'écoute des autres, ancien de la construction et de la mise en route dont il a dirigé le département à Paris, Pierre fut un "grand Monsieur" du Technip historique.

Pierre était adhérent à l'ARTP.



"Les anciens de la Mise en route, sont en deuil, ils viennent de perdre leur "Patron"....Un Grand Chef, un homme discret de surcroît qui a montré son efficacité lors des grands Chantiers de l'expatriation. Il avait également géré au mieux la prise d'otages des expatriés des Sites Irakien...En tant qu'Ancien de la Construction, je me joins à votre peine. Sincères condoléances à la famille."

Roland VOLTO



"C'est avec beaucoup de tristesse que j'apprends le décès de Pierre JANIN. Nous avions collaboré en Iraq durant le conflit Iraq-Iran. Pierre était un grand professionnel totalement dévoué à TECHNIP. Pierre était toujours prêt à aider et n'était pas avare de son temps. Nous venons de perdre une personne précieuse. Je présente mes sincères condoléances à sa famille.

Bien tristement."

Jean-Pierre SPELTZ



"Cette nouvelle m'attriste beaucoup. Pierre était celui qui m'avait embauché à ma sortie de l'ENSPM en 1974 et que j'ai suivi pendant toute ma carrière chez Technip comme chez Ipedex jusqu'à son départ prématuré en retraite en raison du décès de Colette qu'il a eu beaucoup de mal à accepter.

C'était vraiment un Grand Monsieur avec beaucoup de charisme et sachant motiver une équipe. Ma dernière correspondance avec lui date déjà de 7 ans lors du mariage de mon fils Nicolas.

Avec toutes mes amitiés."

Eric de BURE



"Un "Grand Monsieur" nous a quitté. Patron de la division "réalisations" (Construction/Marchés/Mise en Route), Pierre Janin a été un grand acteur de la direction de Technip des années 1960/70/80 /début 90's. Il a créé le département Mise en Route dans les années 60, époque où le démarrage des unités était effectué par des experts du Process, et il a créé ce besoin complémentaire de l'activité contemporaine de Technip d'alors.

J'ai eu la chance de vivre des expériences en sa présence, quand, dans les années 80, alors directeur de la division Construction/Marchés/Mise en Route, il a été envoyé sur des chantiers à risque pour en prendre la direction. Il a marqué et influé beaucoup d'entre nous, par son charisme, son management des hommes, sa grande culture. Son aura se reflétait sur les chantiers et ses équipes.

Je me souviendrai longtemps, comme si c'était hier. C'est lui qui m'a embauché dans mon premier poste début des années 80, quand il a accepté le challenge d'embaucher en Mise en Route un jeune encore ignorant de ce métier "démarrage", dans une équipe alors faite uniquement d'expérimentés. J'ai été ainsi longtemps le "gamin" des chantiers, où grâce à lui, j'ai tout appris, qu'il fut physiquement présent, ou non, par l'image et l'exemple qu'il imprimait en chacun.

A l'été 1986, il est arrivé sur le chantier/projet de Letjès, en Indonésie, pour quelques mois pour organiser une fin le plus honorable possible pour ce projet bien difficile pour le Technip de l'époque. Tout de suite, il a fait son analyse de la situation, en rencontrant chacun des acteurs des disciplines sur site, en allant voir chaque unité dans son détail. Après cette analyse, il a donné les règles et objectifs pour se sortir de ce mauvais pas. De suite, j'ai été impressionné par l'apparente simplicité et praticité des actions qu'il mettait en œuvre. Oui, Pierre savait garder la stratégie et les difficultés, et ne transmettre et demander aux intéressés que des actions pratiques et atteignables, d'une apparente facilité : il savait évaluer les potentiels, et amener les hommes aux résultats, dans le respect de chacun et en fonction de leur profil. Un grand charisme et un grand manager. Je me souviens qu'il disait que, sur les chantiers de réalisations, "nous étions condamnés, au sens positif du terme, à exécuter (construire/démarrer, etc) comme cela était designé et donc faire simple. Et donc pour nos calculatrices de chantier, suffisent le +, -, diviser et multiplier, ...éventuellement le % pour la caisse d'épargne".

C'est ensuite sur le projet lube oil Complex Baiji (Irak), en 1987/88, que j'ai travaillé le plus longtemps en sa présence, quand il a pris la direction du chantier jusqu'à son terme, test runs inclus, sur ce projet important du Technip des années 80. Des gros moyens humains et professionnels y étaient mobilisés, sur ce projet phare, où Technip France, Technipetrol (pas encore Technip Italy) et Tex (Technoexport) travaillaient ensemble. C'est là que j'ai pu mesurer le grand directeur qu'il était, dirigeant les moyens, les hommes, challengeant et fédérant chacun sur site dans le projet. J'ai pu également mesurer sa façon de gérer au mieux un client exigeant et difficile. Il était LE support/délégation essentiels de la direction de projet dans ce milieu difficile. Sur le projet Baiji, la situation était difficile en Irak, et Pierre a su faire d'un site clos un milieu convivial de vie et travail. Dans ce chantier où pas même un appareil photo personnel n'était autorisé (...tout au telex, eh oui), il savait rendre la convivialité possible : les moments attendus par chacun et les quelques familles présentes, étaient, outre la courte émission radio RFI du soir, la distribution du courrier par porteur de France, au gré des rotations. Et c'est Pierre lui-même qui assurait cette distribution tant attendue. Il allait voir chacun du chantier (et étions nombreux). C'était aussi son moyen de relever le "moralomètre" auprès de chacun, et il savait alors initialiser un petit pot avec tous, voire une invitation sélective d'un intéressé qu'il sentait en difficulté ou simplement pour l'encourager, le remercier ou l'aider. Pierre était de cette trempe de grands leaders, très respecté en interne et chez les clients, exigeant des résultats pratiques, et d'un grand charisme.

Sous cette apparente simplicité d'actions, il a vécu des expériences uniques et d'expertises dans des démarriages précurseurs : il me racontait par exemple, les difficultés et finesse du procédé Téalarc du projet Arzew (années fin 60/70), où il fallait "accrocher au lasso le démarrage simultané des compresseurs de froid" : avec d'autres experts process de l'époque, il avait participé à ces grands projets pour lesquels Technip était choisi par les clients.

Et chez les Clients, Pierre était également reconnu internationalement. Même sur des projets où il n'est jamais allé, des clients nous parlait de lui.

Pierre a marqué une génération de collaborateurs chez Technip. Il a fait grandir des expertises en Construction, Mise en Route. Il a fait ce que sont devenus ensuite des managers de chantier et Leaders de la division. Certes, des outils et méthodes sont venus positivement incrémenter les moyens de Technip dans les années 90, mais Pierre Janin a marqué sa présence à la Direction Réalisations par son charisme et gestion des hommes.

D'autres collaborateurs sauront sûrement mieux que moi évoquer des souvenirs antérieurs aux années 80 (tels projets Liao Yang où Pierre a été directeur du chantier pour Technip), ou lors de sa présence à La direction de la division à Paris. Je n'ai traduit que quelques souvenirs chantiers.

Un "Grand Monsieur" s'en est allé. Je me souviendrai toujours.

Toutes mes condoléances à sa famille et à ses proches."

Jean-Pierre BINET

"De la même génération que Pierre (j'ai 88 ans) je fais partie des collaborateurs qu'il a marqué de son empreinte. Etant arrivé à TP en 1961, je l'ai croisé maintes fois au siège. Toutefois, c'est en Chine à Liao Yang qu'il fût mon patron alors que j'étais spécialiste en instrumentation. Quelle chance de travailler avec lui. Sa bienveillance envers tous les expatriés était sans faille. Ceci et son professionnalisme furent très appréciés.

Son décès me peine.

Sincères condoléances à sa famille et ses amis."

Bernard et Maryvonne DUPONT



"Je me joins aux hommages déjà exprimés au sujet du décès de Pierre JANIN. C'était un homme exceptionnel, doté d'une grande humanité et d'un professionnalisme exemplaire qui l'ont conduit à réaliser tous ces nombreux démarriages avec succès.

Mes sincères condoléances à sa famille."

Jean DECOUT

"C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris le décès de Pierre. Ses compétences en matière de construction et mise en route et ses grandes qualités humaines étaient unanimement reconnues. Il reste une grande figure dans l'histoire de Technip.

Avec toutes mes condoléances à ses proches."

Xavier JACOB"



"Le départ de Pierre Janin nous peine beaucoup, mais, je me consolerai aussi de penser qu'il nous a quitté à un très bel âge, tant sa longue carrière en Mise en route et Construction chez Technip lui avait été physiquement si exigeante, l'amenant par monts et par vaux en chantiers sur notre planète. Toutes mes sincères condoléances à ses proches.

Je me joins aux hommages à Pierre déjà exprimés par certains, il a été assurément un Grand Monsieur de Technip, un Grand meneur d'homme, par son charisme, par son humanité et par-dessus tout sa remarquable compétence technique.

Mon premier souvenir de Pierre fut ma cohabitation dans le même bureau avec lui-même en octobre 1966, date de mon embauche chez Technip, alors qu'il rentrait tout juste au siège à Rueil auréolé de sa mission de démarrage réussie de la Raffinerie de Tamatave à Madagascar.

Dès lors, par la suite, j'ai eu l'occasion de le recroiser et collaborer avec ses équipes de démarrage ici et là, et surtout lors de ma mission de démarrage de 12 mois (1979-1980) sur le complexe Pétrochimique de Liao Yang en Chine. En Chine, sous son management quotidien, à ses côtés au Bureau Central ("Da Lao"), je peux témoigner de ses remarquables qualités de management et de son expertise technique. Il inspirait confiance et respect tant de la part du client chinois (ô combien exigeant) que de la part de nous, expatriés français de Technip, de Speichim, et représentants non techniciens (bailleurs, fournisseurs, de plusieurs nationalités (américains, allemands, etc.). Songeons que Pierre Janin était alors aussi notre Grand Chef gérant d'une population d'expatriés de plusieurs centaines de personnes à Liao Yang et logeant tous dans un même hôtel de 6 étages entièrement dédié aux expatriés !!!

Ses qualités humaines de Leader sur ce plan ont été remarquables.

Amitiés à sa famille."

Georges KAM THONG



Philippe LAJUS

Philippe LAJUS est décédé le 20 juin 2025 au Havre en Seine Maritime à l'âge de 90 ans. Ancien de la construction, Philippe était adhérent à l'association.

"Je viens d'apprendre par Roland Jaquelin le décès de Philippe LAJUS suite à un avis décès paru le 20/6/2025 par le département de Seine Maritime . Philippe appelé communément FiFi sur les chantiers de construction fut un excellent superviseur de tuyauterie, c'était un garçon plein de charisme, très sociable et toujours disposé à rendre service envers son entourage.

Paix à ton Âme cher Philippe.
Avec mes affectueuses condoléances."

Michel PALOMBA

"C'est une bien triste nouvelle. Personnellement nous n'avons pas eu l'occasion de travailler ensemble, néanmoins il faisait partie de l'équipe construction de Technip et des multiples challenges rencontrés et des succès qui en ont résulté. Sincères condoléances à sa famille. Bien cordialement."

Jean-Pierre SPELTZ



Monique LAPOINTE

Son époux, Jean, nous apprend le décès de Monique LAPOINTE le mardi 26 aout 2025 à l'âge de 81 ans. Il témoigne qu'elle a toujours eu un fort attachement à l'entreprise où elle a passé de nombreuses années.

Monique était adhérente à notre association.



Thomas MARZIN

Antoinette MARZIN nous fait part du décès de son époux Thomas MARZIN dans sa 85ème année le 11 novembre 2024 des suites d'un AVC. Les obsèques ont été célébrées le 15 novembre en l'église de Plomodiern (29550).

Antoinette est adhérente à notre association.



Anne MIKOULINSKY

Anne MIKOULINSKY, épouse de Gilles DEVANNEAUX, est décédée le 18 septembre 2025 à l'âge de 72 ans. Les obsèques ont été célébrées le 1 octobre 2025 à 11h30 en la Cathédrale St Alexandre Nevsky 12 rue Daru 75008 Paris. L'inhumation a eu lieu à 13h45, division 51 Cimetière du Père Lachaise.

Anne a travaillé à Technip comme interprète russe. Elle a quitté Tp lors des compressions d'effectifs de façon misérable. Ce qui l'a profondément atteint était le prétexte invoqué - la qualité de son travail alors qu'elle était une excellente traductrice. Il s'est passé des choses bien moches à ces moments là.



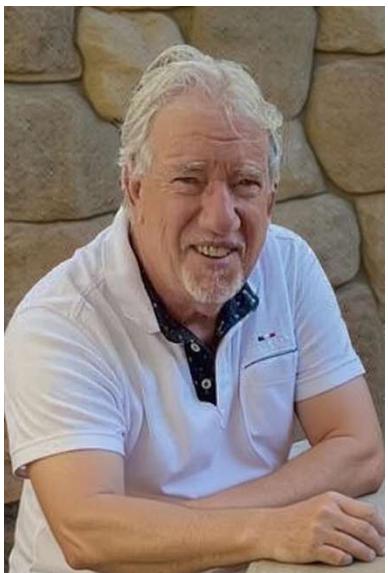
Patrice MOUHAT

Patrice MOUHAT est décédé dans le Jura le 26 août 2025 suite à une maladie à l'âge de 71 ans. Les obsèques ont été célébrées le 30 août en l'église de Rahon (39120).

Patrice était un ancien du service approvisionnements-relances de Technip Lyon. Il participait chaque années aux rencontres de l'antenne ARTP Lyonnaise et était adhérent à notre association.

"Patrice est décédé le 26/08/2025 d'un cancer survenu en janvier 2025 entouré de ses 3 enfants et leurs conjoints et de ses 3 petits enfants. Courageux, compagnon solide, droit, comme dans la vie, il n'a jamais cessé de travailler malgré les réductions de personnel ou fermetures d'entreprise. En 1978, il est à Ugine Kuhlmann, il doit être embauché mais avec le choc pétrolier cela ne se fait pas. L'établissement de St Nazaire (44) l'embauche jusqu'en 88 et là fermeture. Il rejoint Herlicq GTMH Montrouge jusqu'en 96.

Grâce à l'œil attentif des salariés de TECHNIP le contact est toujours resté établi, c'est une vraie force à conserver. Même sur l'autoroute, un copain l'a reconnu et arrêté pour lui dire que la société TECHATLAN



Nantes, succursale de TECHNIP, embauchait. Il a rejoint cet établissement de 96 à 2000. De 2000 à 2017, il a été muté à TECHNIP Lyon entraînant toute la famille. Il a rejoint le CE où il coanimait la section ski avec un plaisir non dissimulé. Depuis 2017, il avait rejoint la belle ville de DOLE dans le JURA."

La Famille

"Patrice, ta vie s'est arrêtée brutalement et c'est avec une immense tristesse que j'ai appris cette inconcevable réalité. Il me reste les souvenirs. Ceux des pistes de ski, inoubliables; et les professionnels.

Tu as été chaleureusement accueilli à la Relance, après tes années à la Mécanique. Tes implications (merci pour tes conseils techniques), ta disponibilité toujours bienveillante, ont permis de créer un service, où tout un chacun/chacune se sentait épanoui (e) dans ses Projets. Cette ambiance, en confiance et liberté, donnait un sens au plaisir de travailler.

Ce témoignage, PATRICE, a été consolidé avec Rosa Cino avec laquelle j'ai échangé sur tes qualités professionnelles et tes valeurs humaines.

Sois en paix où que tu sois."

Rosa CINO/Chantal VENDEL

"Patrice était bien plus qu'un mentor, il était, pour moi, une présence chaleureuse dans une période d'incertitude.

A mon arrivée en France, sans vraiment connaître la langue, ni la culture, il m'a accueillie avec bienveillance chez Technip et m'a aidée à me sentir chez moi. La vie nous a menés sur des chemins différents, mais le fait de nous être retrouvés, m'a rappelé l'impact profond qu'il a eu sur mon parcours de vie.

Ma pensée restera présente. Repose en paix, Patrice."

Ruyi XU (maintenant Manager au service Procurement à T.EN_Paris)

"J'ai fait la connaissance de Patrice dans les années 90 alors qu'il arrivait de Saint Nazaire. Il n'y avait pas longtemps que j'avais moi-même intégré TP Lyon. J'ai rapidement apprécié dans nos relations de travail sa rigueur et son engagement. Très vite nous nous sommes retrouvés aux diverses activités du CE, et dans ce cadre, fait plus ample connaissance. Nous participions principalement aux sorties de ski en compagnie de nos épouses et c'est ainsi que nous sommes devenus amis, une amitié sincère et fidèle.

Les distances qui nous ont éloignés à la retraite n'ont rien changé à nos relations. Nous avons continué ensemble à profiter de la mer, de la neige, des randonnées en montagne, de soirées festives dès que l'occasion se présentait. Nous avons apprécié lors de ces moments sa gentillesse, son dévouement, sa bonne humeur, sa disponibilité.

Fin 2024 la maladie est arrivée brutalement l'obligeant à des soins périodiques à l'hôpital d'où il nous envoyait des vidéos avec explications des équipements qui l'entouraient. Avec un moral d'acier il a lutte huit mois contre son mal et alors que nous pensions la guérison proche, une nouvelle crise l'a terrassé en quelques jours.

Son départ trop prématué nous a terriblement affectés.

Patrice, tu nous manques !!

Maryse et Daniel GIRY



Jeanne NGHIEM-XAN

Madame Jeanne NGHIEM-XAN est décédée le 5 novembre 2025 à Paris à l'âge de 96 ans. Les obsèques ont eu lieu le 13 novembre. Elle était l'épouse de Loai NGHIEM-XAN (service Fours) décédé en 2008.

Elle était membre de l'association.



René SANCI

On nous a signalé le décès de René Sanci le 4 décembre 2023.



Philippe TORCHEUX

Philippe TORCHEUX est décédé le 4 septembre 2025 à Saint Malo.

Élu durant de nombreuses années et figure emblématique de la commune de Coignières, un dernier hommage a été rendu le 19 septembre 2025 à Philippe Torcheux. Familles, amis et nombreux Coigniéens se sont rassemblés à l'Église

Saint-Germain d'Auxerre, puis aux Salons Antoine de Saint-Exupéry, pour saluer sa mémoire et se souvenir des précieux instants partagés.

Philippe était adhérent à l'association des retraités de Technip.

"Portant barbe et caban, ce grand bonhomme faisait plus penser à un loup de mer cherchant son bateau qu'à un cadre de l'industrie pétrolière. Philippe était passionné de voile et il mettait ses temps libres à profit pour pratiquer. Son attitude bonhomme avait dicté son surnom : le capitaine.

Mais il était aussi élu et siégeait au conseil municipal de sa commune : Coignières. Alors, certains n'hésitaient pas à lui donner du »monsieur le maire » en le croisant dans les bureaux de la défense. La mairie de Coignières lui a rendu un hommage public fin septembre.

Philippe a travaillé pendant quelques années au sein du service « Fours et Chaudières » ; dans les années 80 ; je n'ai malheureusement pas le souvenir précis de la période au cours de laquelle, il a quitté le service, j'imagine que c'est au moment où Technip a connu de grosses difficultés, et une sous-charge chronique vers 1985.

Je me souviens, par contre, très bien de ce sympathique collègue ; toujours de bonne humeur et prêt à rendre service.

J'ai encore le souvenir d'une mission à laquelle participait Philippe, qui consistait à épauler les collègues de Technip Saint Nazaire, dépassés par une grosse proposition pendant la période estivale. Notre capitaine avait choisi de camper, c'était sans compter sur un orage nocturne qui inonda son habitat ; c'est ainsi que, le lendemain matin, matelas et vêtements séchaient au soleil, soigneusement étalés sur sa voiture, sur le parking Technip. Cet événement amusa beaucoup les collègues, à l'exception de directeur du site, bien connu pour son humour très limité.

Simple, nature, aimable et serviable, tel était ce collègue ; bon vent Capitaine."

Michel METZGER - Argeles sur Mer le 01 octobre 2025



Edouard ZITNIK

Son épouse Sylvia nous a informé du décès d'Edouard ZITNIK d'un arrêt cardiaque le 26 juin 2025 à l'âge de 78 ans sur l'île de Fuerteventura aux Canaries, une île qu'il aimait beaucoup. Les obsèques se sont déroulées en l'église Saint-Michel de Schweighouse le 5 juillet à Lautenbach dans le Haut Rhin.

Ancien de Krebs puis Technip, Edouard était une référence dans le domaine de l'instrumentation.



"Avec le décès d'Edouard c'est une disparition de plus dans la famille des instrumentistes Krebsien. Il y a quelques jours Alain nous quittait et maintenant Édouard. Ce sont de tristes nouvelles pour tous ceux qui les ont connus.

Edouard a marqué la profession pour ses interventions appréciées sur des sujets trapus de haute technicité faisant appel à des notions de physique et de mathématiques. Edouard était un grand professionnel reconnu pour son expertise en contrôle des procédés, parfois compliqué mais tellement compétent.

Après une brillante carrière chez Krebs en tant que chef de service puis expert en process control, Édouard a rejoint la société Technip où il est intervenu sur de gros projets internationaux, notamment sur le projet Sincor.

Toutes mes condoléances à sa famille.
Amitiés."

Claude BARON

"La nouvelle du décès d'Edouard Zitnik m'attriste. Je l'ai bien connu et apprécié sur le projet Sincor au Venezuela. Il était le responsable technique / technologique des systèmes DCS et ESD qu'il avait suivi de près chez Foxboro dans le Massachusetts.

Il était un grand spécialiste, pointilleux et parfois intransigeant ; il avait à cœur d'approcher la perfection dans ses réalisations.

Il est parti en retraite après Sincor pour rejoindre l'Alsace.
J'adresse mes sincères condoléances à sa famille."

Philippe ROBIN



MISE À JOUR de L'ANNUAIRE des ADHÉRENTS

DÉCEMBRE 2025 - TU129

MAJ - TU	CIV.	NOM	PRENOM	TELEPHONE	MOBILE	EMAIL	ADRESSE	CODE	VILLE
02-modification	M	ALLEMAND	GUY	04 72 16 06 79	06 49 95 02 07	allemandguy@gmail.com	LA RESIDENCE LOUISE COUCHEROUX 34 CHEMIN DE VILLENEUVE	69130	ECULLY
02-modification	Mme	BANTEGNIES	FRANCINE	01 47 82 28 53			LA ROSERAIE 76 RUE DES CERISIERS	92700	COLOMBES
03-Démission	M	BERARD	DIDIER		06 40 69 27 98	dberard@wanadoo.fr	37 RUE TRONCHET	69006	LYON
02-modification	M	BINET	JEAN-PIERRE	02 32 37 25 17	06 75 23 42 35	jbinet27@gmail.com	8 RUE DES CHAMPS ELYSEES	27220	L'HABIT
02-modification	Mme	BOUTILIER	FRANCOISE			fr.boutilier@gmail.com	27 ALLEE VALERE LEFEBVRE	93340	LE RAINCY
02-modification	M	BRUN	PASCAL		06 61 14 06 62	pbrun383@gmail.com	1 RUE DANIELLE CASANOVA	31120	PORTET SUR GARONNE
02-modification	M	CAGNA	PIERRE MARIE	04 87 62 49 27	06 26 71 47 47	pierremariecagna@gmail.com	80 AVENUE GALLINE	69100	VILLEURBANNE
02-modification	Mme	CALEGARI	ANNIE	06 88 97 88 84			17 RUE JULES FERRY	78800	HOUILLES
02-modification	Mme	CHANNOINAT	EVELYNE		06 43 95 25 36	evelyne.chanoinat@orange.fr	70 BOULVARD ARAGO	75013	PARIS
02-modification	M	CHANTREUIL	SERGE	01 42 45 88 54		sergechantreuil42@gmail.com	118 AVENUE JEAN JAURES	75019	PARIS
02-modification	Mme	CHARLET	ANNICK	06 83 97 08 21		amcharlet2@orange.fr	5 AVENUE OUTREBON	93360	VILLEMOMBLE
01-Nouveau	M	CHICHEPORTICHE	Guy		06 30 92 14 90	guy.chicheportiche@gmail.com	1 ALLEE DE LA CHARBONNIERE	78430	LOUVECIENNES
01-Nouveau	M	CLERC	DIDIER		07 50 28 90 99	didier_nankin@hotmail.com	37B CGEMIN DE TASSINE	69230	SAINT GENIS-LAVAL
02-modification	Mme	COGNET	NICOLE		06 60 37 37 57	nicoenbin@hotmail.fr	4 ALLEE GEORGES SAND	78180	VERNEUIL SUR SEINE
02-modification	M	de BURE	ERIC	04 70 34 88 15	06 77 26 26 55	edebure@hotmail.com	LES BARDINS	03220	CHATELPERRON
02-modification	M	DUVAL	MARC		06 07 56 45 02	marcmduval@gmail.com	348 RUE LECOURBE	75015	PARIS
03-Démission	Mme	GATEBOIS	BRIGITTE	09 61 66 40 28		gatebois69390@gmail.com	BATIMENT A DOMAINE DE LA MAISON FORTE 23 RUE DU GENERAL DE GAULLE	69390	VOURLS
03-Démission	M	GUILLERMIN	JACQUES				1 PASSAGE DE NOAILLES	78300	POISSY
02-modification	M	JABOULAY	GILBERT	04 78 86 07 78	06 40 67 74 15	jaboulaygilbert@gmail.com	60 CHEMIN DE SANZY	69600	OULLINS
02-modification	Mme	JANIN	PIERRE	01 39 76 12 70		pierrejanin01@gmail.com	41 B AVENUE DE LORRAINE	78110	LE VESINET
02-modification	M	JONCOUR	MICHEL	01 30 43 84 18	06 85 86 98 96	michel78.joncour@free.fr	3 QUAI FRENAND POUILLON	78180	MONTIGNY LE BRETONNEUX
02-modification	M	JUSTET	ALAIN		06 88 35 97 91	justet2@outlook.fr	82 BOULEVARD CLEMENCEAU	76600	LE HAVRE
02-modification	M	KIENY	FRANCK	01 39 57 06 02	06 22 52 74 84	kie.franck78@yahoo.com	19 AVENUE DE L'YSER	78800	HOUILLES
02-modification	M	LACOMBE	ROGER	04 77 25 95 10	06 19 11 15 61	roger.lacombe@live.fr	54 RUE DE LA CHAUX	42160	ANDREzieux-BOUTHEON
02-modification	Mme	LAJUS	PHILIPPE	02 35 20 20 52			SAINT HUBERT	76280	HEUQUEVILLE
04-Radiation	Mme	LAPOINTE	MONIQUE	04 67 93 54 92		monilapointe@gmail.com	APP 2001 RES TERRASSES DE CANTO RENO 11 CAMI DE CANTO RENO	34350	VALREAS PLAGE
01-Nouveau	M	LAURENT	PAUL HENRI		06 73 29 37 57	phmlaurent@free.fr	7 ALLEE DU CHATEAU	78610	AUFFARGIS
02-modification	M	LE CLEAC'H	YVES	02 31 64 71 82		y.lecleach@aol.com	LA COUR DE LA FONTAINE	14100	FAUGUERON
02-modification	M	LE FUR	CLAUDE	04 94 86 47 15	06 43 32 03 00	krosmida@gmail.com	"LE ROYAL AMIRAL" BAT. 2 730 B AV DE LA GRANDE MAISON	83500	LA SEYNE sur MER
02-modification	Mme	LESUR	NOELLE	01 39 55 52 35		lesur.noelle@orange.fr	TEMPITUDE 406 18 RUE DU REFUGE	78000	VERSAILLES
01-Nouveau	M	LOLLIER	ERIC		06 50 82 16 48	eric.lollier@wanadoo.fr	27 RUE MARIE BASHKIRTSEFF	06200	NICE
01-Nouveau	M	MANIÈRE	PHILIPPE	03 80 48 23 71	06 03 28 26 02	philippe.maniere@live.fr	3 IMPASSE GABRIEL FAURE	21800	CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
02-modification	M	MARKOW	IVAN	01 42 51 82 61	06 11 32 12 33	barine@wanadoo.fr	16 RUE DU GENERAL FOY	75008	PARIS
02-modification	M	MARZIN	ANTOINETTE	02 98 81 26 96		t.marzin@orange.fr	8 TOUL-AR-BORN	29550	PLOMODIERN
02-modification	M	MONAT	BERNARD	04 77 52 54 75	06 88 96 87 59	fb.monat@gmail.com	MARGARAT	42330	SAINT GALMIER
01-Nouveau	M	MOREL	BERNARD		07 50 99 33 74	bac.morel@gmail.com	495 ROUTE DE DOMMARTIN	69380	LOZANNE
02-modification	Mme	MOUHAT	MARIE-PIERRE	03 84 72 77 48	06 32 57 21 97	mpmouhat@gmail.com	9 RUE DES CHEMINELLES	39100	DOLE
04-Radiation	Mme	NGHIEM XUAN	LOAI	01 45 81 61 09			9 RUE DES MOULINS DES PRES	75013	PARIS
02-modification	M	OEHLER	THIERRY	04 78 21 46 85	06 73 34 03 48	thierry.ohler@laposte.net	37 RUE DES PIVES	69800	SAINT PRIEST
01-Nouveau	M	PEVIRIERI	ALAIN	01 71 01 80 52	06 11 96 16 65	alainpeviri92@gmail.com	37 RUE D'ESTIENNE D'ORVES	92400	COURBEVOIE
03-Démission	M	PLESSIS	BERNARD	01 75 26 97 88	06 21 64 81 34		50 RUE DE ST NOM	78620	L'ETANG LA VILLE
02-modification	M	RENAUDIN	GERARD	01 39 76 03 30		gerard.renaudin1@club-int.net	7 ALLEE CHARLES BONNET	78290	CROISSY SUR SEINE
04-Radiation	M	SANCI	RENE	01 78 01 28 15	06 09 91 28 38	rene.sanci@club-internet.fr	160 RUE D'AUBERVILLIERS	75019	PARIS
01-Nouveau	M	SAPARDANIS	GEORGES		06 82 73 57 29	1955.sapardanis@gmail.com	6 AVENUE PASTEUR	71700	TOURNUS
03-Démission	Mme	SCHVARTSMAN	SYLVIE		06 22 26 14 33	sylvieschvartsman@gmail.com	3 PLACE DE WAGRAM	75017	PARIS
02-modification	M	SMITH	GERARD	01 42 42 92 73		gerardpsmith@outlook.fr	16 IMPASSE DES ARTS	75012	PARIS
02-modification	Mme	SOUQUIERE	MARJA	06 13 70 17 58		marja.souquiere@yahoo.co	22 RUE DE HEURTELoup	78980	LONGNES
02-modification	M	TIOLI	ROMANO	04 78 48 85 81		tioli.romano@orange.fr	19 ALLEE PRE MAGNIN	69890	LA TOUR DE SALVAGNY
02-modification	Mme	TORCHEUX	PHILIPPE	01 34 61 64 20		rp_torcheux@yahoo.fr	7 RUE DES COMMERES	78310	COIGNERES
02-modification	Mme	TREVISAN	NICOLE	01 47 24 12 60	06 22 22 79 31	mnntrevisan@wanadoo.fr	342 AVENUE D'ARGENTEUIL	92600	ASNieres SUR SEINE
02-modification	M	VANDREBECK	LOUIS	05 46 01 21 00	06 78 34 92 07	louis.vandrebeck-couraud@orange.fr	81 BIS RUE DE L' EGLISE	17137	ESNANDES
02-modification	M	VOLTO	ROLAND	04 94 82 46 28	06 52 67 20 83	roland.volto@orange.fr	LES JARDINS DE CASSIOOPEE 341 AVE JOSEPH D'ARBAUD - ENTREE C	83700	SAINT RAPHAEL

LE TRAIT D'UNION N° 129



Dans le charmant village de ALBEROBELLO (les Pouilles, Italie) dont l'originalité est que c'est le seul village essentiellement constitué de "Trulli". Un trullo (des trulli) est, à l'origine, un abri pour les travailleurs de champs, faits de pierres montées sans ciment pour pouvoir être démontées si nécessaire. Les abris "démontables" étaient exonérés de taxes; on trouve des trulli un peu partout, isolés dans les champs, le village d'Alberobello est lui constitué de dizaines de ces constructions. Aujourd'hui rénovées, elles servent de boutiques pour les hordes de touristes qui arpencent les étroites ruelles.

Photo de Michel METZGER, septembre 2025

Association des Retraités de Technip

a.rtp@external.technipenergies.com - www.artechnip.org